



Sélection de références

les ateliers paysagistes

agence d'architecture paysagère

L'agence 'LAP'S les ateliers paysagistes' est une SARL créée par trois associés
François Keiflin, Félicien Lesec et Céline Valance.
Chacun apporte son expérience et sa complémentarité
pour des projets uniques et qualitatifs.

LAP'S

une agence créative et technique.



François Keiflin.

Ancien chef de Projet à l'agence d'architecture paysagère l'atelier villes&paysages d'Alsace, au sein de laquelle il a développé ses compétences pendant une vingtaine d'années. Il a oeuvré sur une centaine de projets d'aménagements publics et privés de contextes et d'échelles variés : places publiques, traverses de commune, parcs paysagers, bases de loisirs, requalifications de sites, cimetières paysagers, nouveaux quartiers, projets de particuliers.

Reconnu par les maîtres d'ouvrage et les professionnels pour son sérieux, son expertise et son professionnalisme, il est habitué à animer les équipes qui œuvrent à la conception et à la réalisation des projets.

Associatif et soucieux de l'intérêt public, il se préoccupe des attentes des élus, des besoins des utilisateurs et de la pérennité des ouvrages en veillant à favoriser le développement local et l'environnement.



Céline Valance

Diplômée de l'école d'ingénieurs de Lullier (Genève) en filière architecture du paysage, Céline Valance a apporté son expérience pendant plus de dix ans à l'agence d'architecture paysagère l'atelier villes&paysages d'Alsace. Elle y a développé une expérience sûre sur toutes les phases de construction d'un projet : analyses de sites, études pré-opérationnelles, conception de projet, élaboration technique du projet, appels d'offres, suivi de chantier...

Au cours de son précédent parcours professionnel, Céline a été particulièrement appréciée des maîtres d'ouvrage pour son sens de l'échange et de l'écoute. Elle défend l'idée qu'un projet naît avant tout d'une collaboration étroite entre chacun des acteurs concernés.



Félicien Lesec

Diplômé de l'école d'ingénieurs de Lullier (Genève) en filière architecture du paysage, Félicien fonde l'agence Altissima en 2008, il y développe ses compétences d'architecte paysagiste et crée en parallèle une série d'ouvrages sur les arbres remarquables de France: la collection 'Les arbres vous guident' qui a été primée à plusieurs reprises.

Du petit au grand paysage, il aime faire partager ses connaissances et son expertise dans le but d'apporter du sens à l'espace public. Il aime par son analyse valoriser le patrimoine, qu'il soit modeste ou prestigieux, respecter les usages et les identités des sites.

Intéressé autant par l'histoire que par l'art moderne, il aime concevoir des projets médiateurs et contemporains en phase avec leur passé pour mieux préparer l'avenir.



Présentation de l'agence

● La philosophie LAP'S

À travers leur structure de trois personnes, les trois associés de l'agence LAP'S ont souhaité retrouver une pratique 'artisanale' du paysage et de l'espace public. Cette échelle leur permet d'exercer leur métier dans le respect des principes qui leur tiennent à coeur : le soin du projet, le soin du client, le devoir de conseil, le souci du détail, prendre le temps de faire et de suivre les choses assidument.

Leur fer de lance est la mise en cohérence du projet avec son contexte. L'équipe prend un soin particulier à analyser les sites, à comprendre leurs enjeux, à mettre en valeur les bâtiments, à liaisonner les équipements, à annexer les flux, à adapter la demande des utilisateurs à un espace qu'ils s'approprient. L'équipe LAP'S est sensible à l'intégration paysagère et à la rigueur architecturale, à l'environnement, l'écologie, le local et l'utile.

Les engagements de la société vont aussi dans la maîtrise technique de l'entretien des aménagements. « Si à court terme nous sommes jugés sur l'esthétisme, l'intégration, le fonctionnement, la maîtrise des coûts, à moyen terme, nous serons jugés sur la durabilité des aménagements. »

● Les missions LAP'S

L'agence navigue entre différentes échelles de territoires : aménagements urbains ou périurbains, aménagements ruraux, réhabilitations de sites, grand paysage.

Elle réalise des missions d'études opérationnelles pour lesquelles elle assure la maîtrise d'œuvre de projets publics ou privés de typologies, de contextes et d'échelles variées : places publiques, traverses de commune, centres bourgs, avenues commerçantes, parcs paysagers, bases de loisirs, requalifications de sites, cimetières paysagers, nouveaux quartiers.

L'agence effectue également des missions d'études pré opérationnelles orientées vers la planification et la programmation de projets d'aménagement du territoire.

● L'équipe LAP'S - moyens humains

La société LAP'S est née de l'enthousiasme de trois personnes qui souhaitent donner du sens à l'aménagement public dans une démarche de qualité. Chacun des 3 associés possède une expérience professionnelle éprouvée. Ils forment une équipe très complémentaire : l'expérience, les connaissances, la créativité, l'expertise et la sensibilité de chacun s'associent et se complètent à tous les stades d'élaboration des projets.

Les références respectives ainsi que l'expérience des marchés publics permettent à l'équipe d'assurer les différentes étapes d'élaboration des projets, de la conception à la réception des travaux.

L'équipe LAP'S comporte 4 personnes :

- **Félicien LESEC (associé cogérant)**

Architecte-Paysagiste diplômé de l'école d'ingénieurs de Lullier HEPIA, HES-SO

- **François KEIFLIN (associé cogérant)**

Chef du service réalisation à l'agence d'architecture paysagère 'atelier villes&paysages' à Illzach de 1995 à juillet 2014

VAE d'ingénieur agrocampus ouest spécialité paysage- montage du dossier de validation des acquis de l'expérience (2009/2010)

Post-BTS de l'Ecole d'horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes, 1994

- **Céline VALANCE (associée cogérante)**

Architecte-Paysagiste diplômée de l'école d'ingénieurs de Lullier HEPIA, HES-SO

Chef de projets à l'agence d'architecture paysagère 'atelier villes&paysages' à Illzach de 2004 à février 2015.

- **Morgane OTTAVIANI**

Paysagiste-Concepteur diplômée de l'école Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois, diplômée en 2018.

● Les moyens matériels

L'agence LAP'S possède tous les moyens matériels nécessaires à la bonne mise en œuvre de ses travaux : deux ordinateurs de bureau sur-mesure, deux ordinateurs Dell portables, un ordinateur portable ASUS, deux écrans PHILIPS 32 pouces, deux écrans ASUS 27 pouces, une imprimante/scanner laser Oki HD, une imprimante A3 HP HD, un traceur couleur HP dernière génération, un vidéoprojecteur BENQ, deux appareils reflex photonumériques, deux scanners Canon HD.

L'agence possède l'ensemble des logiciels professionnels nécessaires aux développements des projets : Adobe suite CC 2017 (Photoshop, Illustrator, InDesign, Adobe Acrobat), AutoCAD 2016, Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook), Sketchup 2018, logiciel de rendu photoréaliste, Verditech 2015 (logiciel de maîtrise d'œuvre pour la création de métrés, bordereaux de prix et de C.C.T.P).

LUNÉVILLE (54)

aménagement de la place Saint-Remy

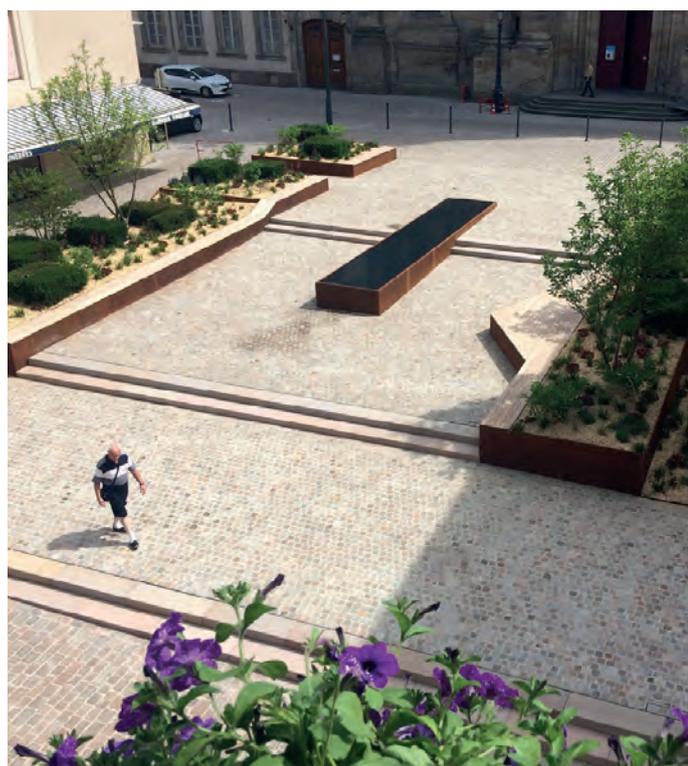
Maitre d'Ouvrage	Ville de Lunéville
Date de réalisation	2016/2017
Mission	étude pré-opérationnelle + accompagnement mission MOE PRO à AOR
Equipe	LAP'S
Coût des travaux	812 000.- € H.T.

Après une analyse approfondie sur les fonctionnements, les usages, les sens de circulation, l'évolution du site des années 80 à nos jours, nous pouvons aujourd'hui mieux comprendre les besoins des Lunévillois pour leur centre ancien. Cette démarche de prospection historique et sensible nous permet de proposer des solutions pertinentes et intégrées pour ce site complexe.

Le projet propose une réorganisation du parc de stationnement et des sens de circulation afin de désengorger le centre ancien de la pression automobile. Nous n'avons pas cherché à supprimer la voiture, nous l'avons redistribuée de façon à retrouver de l'espace public pour les piétons, pour la convivia-

lité, pour le fleurissement... Nos propositions d'aménagement se basent sur des lignes simples, mais en adéquation avec le contexte bâti, les flux, les expositions.

La place St-Rémy est intégralement réaménagée en un espace ouvert et spacieux. Elle s'organise sur un axe église / rue charrier pour s'ouvrir sur les bâtiments à forte valeur ajoutée. L'église gagne un parvis et une visibilité qu'elle n'avait pas jusqu'à maintenant. En face, les maisons types lunévilloises se retrouvent intégrées à la place et trouvent une ouverture directe vers l'église. Deux longues banquettes jardinées cadrent la place sur son nouvel axe de composition. Elles intègrent une végétation soignée faisant référence au passé de Lunéville.



MONTBÉLIARD (25)

rénovation urbaine du secteur des Hexagones

Maitre d'Ouvrage	SEDIA
Date de réalisation	études 2019/2020
Mission	MOE complète
Equipe	LAP'S mandataire- BEJ co-traitant
Coût des travaux	6 800 000.- € H.T.

Le quartier des Hexagones de Montbéliard est un héritage d'une conception urbaine datée qui révèle aujourd'hui les défauts inhérents à ces quartiers trop insulaires.

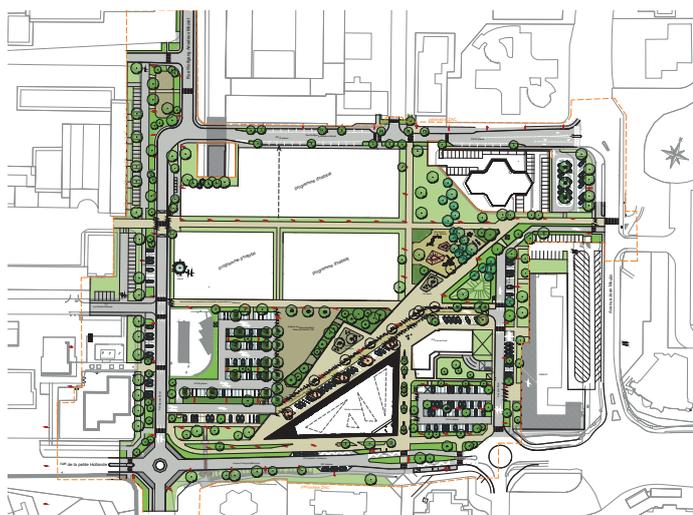
Au-delà de l'aménagement public, notre mission consistait à repenser l'appréhension de ces anciens quartiers par une conception appropriée permettant aux riverains proches comme aux habitants de toute la ville d'utiliser les espaces publics et les nouveaux commerces comme une plus-value du centre-ville. Le projet devait permettre au site de perdre son insularité en s'ouvrant sur la ville.

À partir d'un plan guide sommaire, de contraintes fortes liées à l'utilisation de l'espace et la présence hebdomadaire du plus

grand marché de la ville, nous avons conçu un nouveau quartier rassembleur, qui fédère les usages comme les fonctions sur un lieu ouvert, dynamique et identitaire.

C'est dans un geste fort, lisible et facilement identifiable, que s'exprime ce nouveau lieu intergénérationnel. Il propose un équilibre entre espaces libres, placettes de rencontre, jeux d'enfants et parkings de proximité.

Les usages routiers sont maintenus, mais réorganisés de façon à limiter leurs impacts sur l'espace public. Les venelles et espaces modes doux sont généreux et intégrés dans des espaces conviviaux, ouverts à tous, qualitatifs et végétalisés.



SAINT-LOUIS agglomération

aménagement du Parc des Carrières

M. d'Ouvrage

Saint-Louis agglomération

Date de réalisation

études 2019

Mission

Moe complète

Equipe

LAP'S mandataire, CLIMAX co-traitant, MERLIN co-traitant,

Un lieu unique

A la frontière entre deux pays, dans un contexte partagé entre activité de gravière, agriculture, renaturation et parc paysager, le parc des carrières possède cette différence qui donne aux lieux singuliers leur attraction inexpressible.

Ecologie et biodiversité

Créer de la nature sans en faire un sanctuaire, c'est certainement le rôle écologique le plus important que pourra jouer le futur parc des carrières.

L'union, symbolisme du parc

Le projet intègre en centralité un anneau synergique qui réunit l'ensemble des fonctions

du parc. Le centre du parc devient le symbole des unions : entre deux pays, entre villes et villages, entre urbanité, agriculture et nature.

Des spots paysagers en fusion avec le site.

La promenade est animée par une ponctuation de spots paysagers qui proposent au promeneur une expérience intime et privilégiée avec la nature et le paysage environnant. Ils mettent en scènes les éléments qui permettent de comprendre l'approche poétique et environnementale du parc : entre Land art et Architecture, entre Homme et Nature.



LUNEVILLE (54)

aménagements du parc Simone et Antoine Veil.

Maitre d'Ouvrage	communauté de communes du Lunévillois
Date de réalisation	études 2017
Mission	MOE complète
Mandataire	LAP'S
Coût des travaux	625 000.- € H.T.

Le parc Simone et Antoine Veil offre plusieurs échelles de dynamique urbaine.

Par sa position, il lie les équipements situés à l'est de la ville avec le centre-ville. Il crée une nouvelle dynamique de quartier en proposant un lieu original et complémentaire au parc du Château. Dans sa conception, il est voulu comme une extension de la médiathèque et en fédère les usages et les fonctions au sein de plusieurs scènes paysagères :

- **La promenade des jardins** : Visuel fleuri en premier plan de l'Orangerie, transition végétale fleurie entre le parvis et le parc, promenade- lecture – repos.

- **La salle à manger** : Espace convivial, grandes tables de banquet, pour les familles, les étudiants, les écoles,...

- **La plaine de jeux** : Une histoire d'enfants qui devient réalité : un espace imaginaire, exotique et très ludique à la découverte des animaux sauvages.

- **Le coin lecture** : des assises regroupées permettent désormais aux classes et aux groupes de se réunir dans le parc pour des lectures en plein air.

Ces différentes scènes se connectent directement à la médiathèque par des allées rectilignes, de nouvelles rangées d'arbres et des massifs végétalisés.



CHALAMPÉ (68)

réaménagement du centre ancien

Maitre d'Ouvrage	Commune de Chalampé
Date de réalisation	études 2016, chantier 2017/2018
Mission	MOE complète
Equipe	LAP'S- Cabinet Merlin
Coût des travaux	850 000.- € H.T.

Vers une ruralité retrouvée.

« Valoriser les équipements et les services/commerces de proximité, regrouper les parkings sous un seul espace paysager, libérer l'espace utile, améliorer la circulation des modes doux, organiser l'espace villageois, redonner du sens au centre ancien, au mot village. »

Suite à une analyse étendue, nous avons pu imaginer un projet simple qui retrouve les traits de caractère qui font de nos centres anciens des lieux porteurs de mémoire et gardiens de l'identité des villages.

À travers un aménagement public de qualité, le projet offre aux acteurs du centre ancien la possibilité de le faire revivre. Restaurant, médiathèque et salle des associations sont intégrés dans un aménagement cohérent ouvert sur les autres équipements et commerces périphériques.

Créer un aménagement symbiotique, où le projet favorise l'attractivité des commerces et équipements et où l'attractivité favorise la vie de l'espace public. Un aménagement mutable et en relation avec le caractère passé et l'activité d'aujourd'hui, tel était notre défi.



KIENTZHEIM (68)

requalification de la place du Chanoine Papirer

Maitre d'Ouvrage	Commune de Kaysersberg vignoble
Date de réalisation	2016/2017
Mission	mission MOe complète
Equipe	LAP'S
Coût des travaux	415 000.- € H.T.

Connue pour son charme, la commune de Kientzheim représente le symbole du petit village des coteaux alsaciens. Immergé au milieu des vignes, possédant une structure urbaine historique peu transformée et bénéficiant d'un beau patrimoine bâti, Kientzheim est un village paisible et touristique. L'espace public joue un rôle primordial dans la notoriété de la commune.

Notre mission originelle concernait la requalification du parking de l'église. Situé au cœur du village, cet espace autrefois monopolisé par la voiture s'est transformé en un lieu pouvant accueillir toutes les attentes de la commune : place de village,

espace public verdoyant et qualitatif reprenant les codes des jardins historiques, lieu de rencontre, de fête et de manifestations.

Le projet s'intègre dans son environnement avec la reprise du porphyre comme matériau dominant. Les massifs proposés associent des structures permanentes en topiaires et une gamme finement travaillée de vivaces et d'hortensias.

Kientzheim adopte aujourd'hui l'espace qui lui manquait, une place de village verdoyante, originale, fédératrice, propice à l'accueil et à la convivialité.



MORSCHWILLER LE BAS (68)

aménagement d'un parc paysager et d'une plaine de jeux intergénérationnelle

Maitre d'Ouvrage	Mairie de Morschwiller-le-Bas
Date de réalisation	2018/2019
Mission	MOE complète
Equipe	LAP'S mandataire- Vertical Skate Park
Coût des travaux	490 000.- € H.T.

Blottie au cœur des principaux équipements de la Commune et à proximité directe des étangs et de son chemin forestier, la Plaine de Jeux constitue le seul espace de loisirs de plein air de la commune.

Le projet propose par un lien circulaire de rassembler les jeux et les équipements dans un ensemble commun.

La plaine de jeux n'est plus une impasse, elle devient une promenade circulaire intégrant tous les agrès ludiques et sportifs. Différents équipements sont disposés autour d'un espace engazonné libre et fédérateur.

La panoplie d'équipements proposée affirme le caractère intergénérationnel de la plaine de jeux :

- secteur jeux enfants : balançoires, araignées, toboggans, tyroliennes, jeux de sable, parcours d'acrobaties
- secteur sport ados Jeunes : multisports, tennis de table, outfit multiposte gym
- secteur skate-park : lanceur, tremplin, modules de saut, modules de glisse
- Séniors séniors : outfit multiposte stretching



FESSENHEIM (68)

aménagement de la placette d'accueil "Porte de France"

Maitre d'Ouvrage	commune de Fessenheim
Date de réalisation	2017
Mission	étude pré-opérationnelle
Mandataire	LAP'S
Coût des travaux	250 000.- € H.T.

Un espace mêlant attractivité, transitions et sensibilités.

L'espace proposé pour l'accueil de la découverte des bassins Rhénan comprend des atmosphères très contrastées dans un contexte à fort potentiel d'attractivité.

Ceinturé par le talus du pont reliant l'Allemagne à la France et une lisière de forêt dense, l'espace qui s'offre à nous aujourd'hui donne la perception d'une aire technique et rudimentaire, dissociée de ses atouts proches que sont les clairières et les rives du Rhin naturel.

Au sein du périmètre qui nous était offert, il nous paraissait important de valoriser les attributs naturels du site dès l'arrivée

sur l'espace d'accueil. Notre aménagement devait par son attractivité capter l'attention du public tout en lui faisant prendre conscience qu'il arrive sur un site particulier, sensible, à forte valeur patrimoniale.

Dicté par les arbres et la végétation existante, l'anneau distique fédère les usages et les fonctions de l'aire d'accueil sur un élément unique.

Cette forme permet de polariser les activités et l'attractivité sur un espace privilégié.



HUNINGUE (68)

aménagement du carrefour Soustons et des rues adjacentes

Maitre d'Ouvrage	commune de Huningue
Date de réalisation	études en cours
Mission	MOe complète
Equipe	LAP'S mandataire, Cardomax
Coût des travaux	1 100 000.- € H.T.

Le projet du réaménagement du carrefour Soustons propose par sa conception de retrouver une nouvelle porte d'entrée lisible, fonctionnelle et sécurisée du centre ancien de Huningue.

Pour ce faire, une nouvelle hiérarchisation des voies est proposée. La rue de Belfort devient l'axe de transit principal. La rue Abbattucci est apaisée, elle fonctionne en voie partagée jusqu'à la place. Afin de ralentir naturellement la circulation, le carrefour Soustons intègre un plateau surélevé qui valorise les échanges modes doux.

La rue Abbattucci est intégralement réaménagée. Son nouveau profil la rend plus accueillante pour les piétons et plus facile à pratiquer pour les cycles. Les trottoirs élargis intègrent des

places de stationnement pour les commerces de proximité et permettent l'installation de terrasses plus généreuses. Ainsi requalifiée et pacifiée, la rue Abbattucci devient une interface très valorisante entre les façades commerciales et le square Soustons.

Le projet de réaménagement du carrefour offre également l'opportunité de « rafraichir » le square Soustons.

Tout en conservant les arbres et la fontaine existante, le futur projet du square Soustons propose de revisiter ses lignes baroques et d'intégrer une végétation scénique qui apportera de l'intimité tout en maintenant les perméabilités physiques et visuelles.



AZERAILLES (54)

aménagement de la traversée et de l'espace central

Maitre d'Ouvrage	Commune d'Azerailles
Date de réalisation	études 2016/2017, travaux 1 ^{ère} tranche 2018
Mission	MOE complète
Equipe	LAP'S- AGE vrd ingénierie- LMS réseaux secs et éclairage
Coût des travaux	7 200 000- € H.T.

La traversée d'Azeraille apparait aujourd'hui comme un boulevard villageois. Cette ancienne nationale qui rejoignait Nancy à Saint-Dié et au-delà à l'Alsace a gardé les traits et les défauts des anciennes politiques d'aménagements du territoire où la circulation routière était favorisée au détriment du piéton et de la vie de village. Pour partie reconstruits après guerre, les espaces publics du village sont vastes et dilatés.

Les objectifs généraux du programme étaient axés sur l'amélioration de la sécurité des piétons et des cycles, sur la réduction des vitesses de circulation, l'organisation du stationnement, le tout associé à une attente forte sur l'embellissement du village.

L'aménagement proposé se veut sobre, mais élégant, non sophistiqué. Il respecte les modes de vie locaux, met en valeur

la richesse locale tout en apportant de la convivialité et de l'échange.

Les 2.5km de traversée ont été répartis en trois séquences différenciées suivant leur contexte urbain et paysager.

Chacune s'enchaîne avec un enrichissement des matériaux au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'espace central.

La séquence centrale intègre les fonctionnements liés à l'école, la Mairie, l'église et la salle des fêtes. Sur cette séquence, le projet propose de retrouver des espaces dimensionnés à l'échelle du village.

Sur l'ensemble de l'aménagement, les liens avec la campagne environnante sont recherchés avec une part généreuse d'espaces verts qui reprennent place au sein du village.



KAYSERSBERG-VIGNOBLE (68)

étude pré-opérationnelle pour le réaménagement du parc de la piscine

Maitre d'Ouvrage	communauté de communes de Kayserberg Vignoble
Date de réalisation	2019
Mission	étude pré-opérationnelle
Equipe	LAP'S
Coût des travaux	1 370 000.- € H.T.

L'espace nautique 'Arc en Ciel' connaît depuis plusieurs années une baisse constante de sa fréquentation, notamment en période estivale. Le parc attenant à la piscine manque d'attractivité, ses équipements sont vétustes et ne répondent plus aux normes de sécurité.

Afin d'enrayer cette baisse de fréquentation et de redonner de l'attractivité à ce site qui bénéficie d'une situation privilégiée en fond de vallée, les élus de la communauté de communes ont décidé de lancer une procédure pour le réaménagement de ce parc.

Afin d'orienter leurs choix quant aux équipements et aménagements à mettre en place dans le parc, la collectivité nous

a mandaté pour la réalisation d'une étude pré-opérationnelle.

L'étude a commencé par un diagnostic précis de l'existant, un recensement des besoins et une analyse du contexte local. Cela a conduit à la définition d'enjeux et d'objectifs d'aménagement. Puis, plusieurs scénarios ont été proposés. Le scénario retenu propose un parc d'échelle familiale avec différents équipements, pour le repos et la détente, mais aussi pour s'amuser en famille. L'accent étant mis sur le bien-être et le lien avec son environnement.



TROIS EPIS (68)

Création d'un balcon paysager

Maitre d'Ouvrage	SIVOM de Trois Epis
Date de réalisation	2015/2016
Mission	MOE complète
Mandataire	LAP'S
Cotraitants	/
Coût des travaux	130 000.- € H.T.

La commune des Trois Épis possède en son centre une roseraie aménagée. Celle-ci est implantée sur un terrain pentu et comporte en partie haute un espace 'belvédère' qui offre l'attrait d'un point de vue sur la plaine d'Alsace, la forêt noire et occasionnellement les Alpes. Aujourd'hui, ce belvédère n'est plus adapté à son contexte : il est exigu et n'est pas accessible pour les personnes à mobilité réduite venant du bas de la Roseraie.

L'objet de notre mission était de redonner de la valeur à ce belvédère, en faire un lieu plus généreux en termes d'espace et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Raccorder le centre bourg, s'éloigner des contraintes visuelles, valoriser la roseraie, rendre le point de vue accessible aux PMR, le balcon paysager crée un lien nouveau au coeur de la commune de Trois Épis.

Appuyée sur les murs qui constituent les limites de la roseraie, la rampe s'élance jusqu'à un surplomb qui oriente et optimise la vue sur la plaine d'Alsace. Réalisée en béton, elle s'affine sur ses extrémités à l'image d'une aile d'avion. Un garde de corps au barreaudage fin accompagne le balcon et permet la venue de rosiers grimpants. Cet ensemble participe à une meilleure intégration au sein de la roseraie.



SOULTZ (68)

Aménagement du parvis de la médiathèque.
et de la salle de spectacle du cercle St-Maurice.

Maitre d'Ouvrage	Ville de SOULTZ
Date de réalisation	études en cours
Mission	MOE complète
Equipe	IDEAA Architectes mandataire, LAP'S partie aménagements extérieurs.
Coût des travaux	290 000.- € H.T.

En arrière-plan du centre-ville, coincée entre le cœur de l'église et l'école primaire, la médiathèque de Soultz devait à travers ses aménagements extérieurs retrouver du lien avec la ville.

En ouvrant l'espace au public par des lignes accueillantes et lisibles, la nouvelle place se présente comme un lieu polyvalent. Dialoguant entre la ville, la médiathèque, l'église et la future brasserie du Cercle Saint-Maurice, l'espace proposé s'équilibre entre végétations et minéralités. Par une trame de dalles en granit, les différents accès se dessinent au sein de massifs libres

qui proposent une dynamique attrayante et une ambiance unique. Complété de monoblocs de pierre bruts qui semblent émerger du sol, l'espace d'accueil signalétique devient un nouveau lieu de convivialité dont tout le monde peut profiter.

Des assises et gradins viennent accompagner l'ensemble pour permettre à chacun de s'appropriier les lieux autrement, tout en côtoyant la terrasse de la brasserie idéalement exposée pour les beaux jours.



HEIDWILLER (68)

Aménagement des espaces publics centraux et extension du cimetière communal

Maitre d'Ouvrage	Commune de Heidwiler
Date de réalisation	2016
Mission	étude pré-opérationnelle + MOE complète pour l'extension du cimetière
Equipe	LAP'S mandataire

Le contexte

- ▶ un projet d'extension de cimetière sur une parcelle située en plein coeur du centre village
- ▶ une obligation de mise en accessibilité des bâtiments publics
- ▶ une problématique de déficit en places de stationnement et de sécurisation des déplacements piétons

Les grands principes d'aménagement

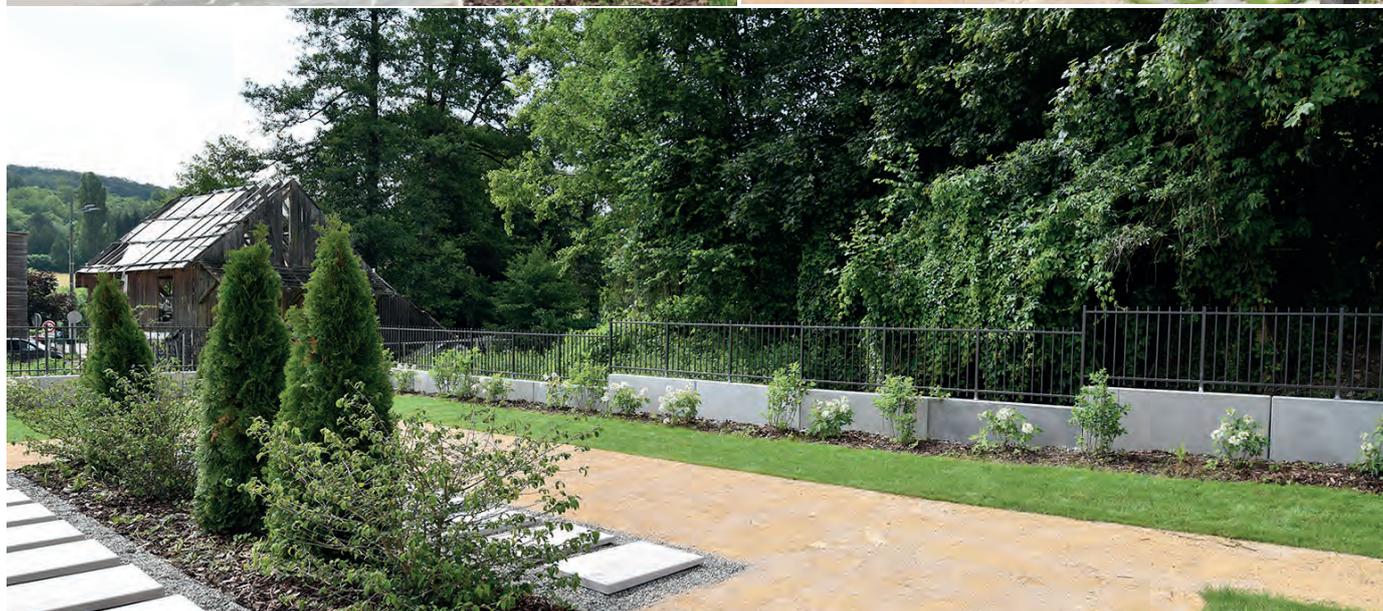
- ▶ un plateau surélevé sur la rue d'Illfurth pour ralentir la circulation et marquer l'entrée sur le centre village.

▶ une porte d'entrée valorisée par des espaces verts homogènes, reliés et qualitatifs.

▶ une chaussée à sens unique repositionnée le long des murs permet de libérer plus d'espaces publics pour les piétons côté école et Mairie

▶ un cordon uniforme accueille les stationnements de rue et les déplacements piétons tout en reliant par un même traitement la Mairie, l'école et le pôle de convivialité (buvette)

▶ une extension de cimetière couplée à un espace vert d'agrément et connectée au village.



IBA Basel 2020

aménagement du Parc des Carrières - PHASES APS et APD

M. d'Ouvrage

IBA Basel 2020

Date de réalisation

Partenariat du parc des carrières : communauté d'Agglomération des Trois Frontières, Ville de Saint-Louis, Ville de Hégenheim, Kanton Basel-Stadt, Gemeinde Allschwil, Bürgerspital Basel, IBA Basel 2020
étude 2015/2016

Mission

MOE sur phases APS et APD

Equipe

LAP'S les ateliers paysagistes- PGLA

Un lieu unique

A la frontière entre deux pays, dans un contexte partagé entre activité de gravière, agriculture, renaturation et parc paysager, le parc des carrières possède cette différence qui donne aux lieux singuliers leur attraction inexpressible.

Ecologie et biodiversité

Créer de la nature sans en faire un sanctuaire, c'est certainement le rôle écologique le plus important que pourra jouer le futur parc des carrières.

L'union, symbolisme du parc

Le projet intègre en centralité un anneau synergique qui réunit l'ensemble des fonctions

du parc. Le centre du parc devient le symbole des unions : entre deux pays, entre villes et villages, entre urbanité, agriculture et nature.

Des spots paysagers en fusion avec le site.

La promenade est animée par une ponctuation de spots paysagers qui proposent au promeneur une expérience intime et privilégiée avec la nature et le paysage environnant. Ils mettent en scènes les éléments qui permettent de comprendre l'approche poétique et environnementale du parc : entre Land art et Architecture, entre Homme et Nature.



MARCKOLSHEIM (67)

aménagements de la place des fêtes et des abords de la nouvelle école maternelle

Maitre d'Ouvrage	commune de Marckolsheim
Date de réalisation	concours 2017- lauréat- travaux 2019
Mission	MOE complète
Mandataire	AJEANCE architectes
Cotraitant am. paysagers	LAP'S

Le positionnement sur la limite Est des équipements fonctionnels permet de dégager une large colonne vertébrale Ouest pour la convivialité et les usages pacifiés modes doux. Cette colonne vertébrale trouve son lien dans le discours de la rivière. Nous avons imaginé l'Ischert et sa promenade comme un fil de couture qui vient lier les différentes entités communales. Le repère, le fil conducteur nord/sud sera la coulée verte de l'Ischert.

Le ruisseau ne doit plus être considéré comme une limite à franchir, mais comme un atout valorisant et agréable à pratiquer. Pour cette valorisation, nous proposons la mise en place d'une seconde passerelle en complément de celle

demandée au programme. Celle-ci permet de réarticuler le discours entre l'espace Mozart et le centre-ville tout en offrant fluidité et sécurité sur les liaisons Nord/Sud en lien avec la plaine sportive et le collège.

Orientée vers le parvis de l'école, cette seconde passerelle s'ouvre également sur la nouvelle place des fêtes, lieu public qui manquait à la commune. Idéalement positionnée, elle valorise la commune et offre un nouveau lieu de festivité et de convivialités aux habitants. Au quotidien, elle est place de jeux, de pétanques, de détente et occasionnellement, son dégagement permet d'accueillir le cirque annuel, une brocante ou encore la fête des écoles.



RUELISHEIM (68)

Aménagement de la place du village et d'un tronçon de la traversée.

Maitre d'Ouvrage	Commune de Ruelisheim
Date de réalisation	2019
Mission	mission MOe complète
Equipe	LAP'S, Cabinet Merlin
Coût des travaux	1 020 000.- € H.T.

Connue pour son charme, la commune de Kientzheim pourrait représenter le symbole du petit village des coteaux alsaciens. Immergé au milieu des vignes, possédant une structure urbaine historique peu transformée et bénéficiant d'un beau patrimoine bâti, Kientzheim est un village paisible et touristique. L'espace public joue un rôle primordial dans la notoriété de la commune.

Notre mission originelle concernait la requalification du parking de l'église. Situé au cœur du village, cet espace autrefois monopolisé par la voiture s'est transformé en un lieu pouvant accueillir toutes les attentes de la commune : place de village,

espace public verdoyant et qualitatif reprenant les codes des jardins historiques, lieu de rencontre, de fête et de manifestations.

Le projet s'intègre dans son environnement avec la reprise du porphyre comme matériau dominant. Les massifs proposés associent des structures permanentes en topiaires et une gamme finement travaillée de vivaces et d'hortensias.

Kientzheim adopte aujourd'hui l'espace qui lui manquait, une place de village verdoyante, originale, fédératrice, propice à l'accueil et à la convivialité.



KAYSERSBERG VIGNOBLE (68)

étude de circulation et de stationnement sur la commune de Kientzheim

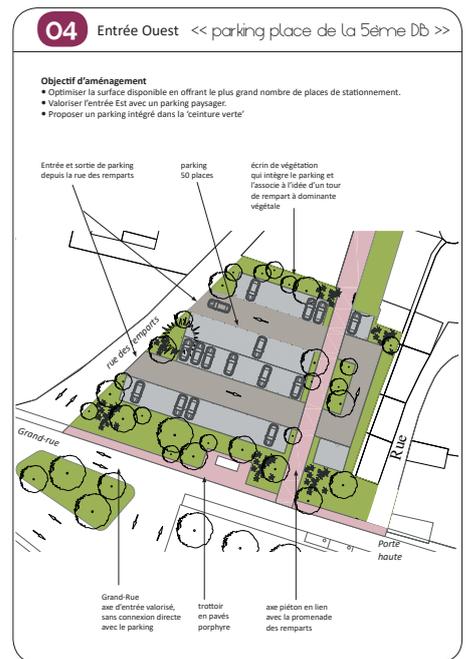
Maitre d'Ouvrage Commune de Kaysersberg vignoble
Date de réalisation études 2017
Mission mission d'étude
Equipe LAP'S

Ceinturé par ses limites historiques, Kientzheim doit aujourd'hui trouver un équilibre conciliant la valorisation de son patrimoine avec son grand paysage et la fonction moderne d'une commune touristique.

Cette étude qui avait comme point de départ ; une nouvelle organisation du stationnement interne et périphérique nous a mené à une analyse profonde de l'urbanité de Kientzheim et des besoins nécessaires à son développement et à la valorisation de son patrimoine à travers ses espaces publics. Elle nous a permis de confronter le contexte actuel avec les potentiels travaux d'aménagement de demain.

Les objectifs de notre mission étaient multiples : réorganisation des parkings en différenciant plus précisément les usagers riverains des usagers visiteurs, amélioration de la signalétique, amélioration du fonctionnement des entrées, redonner une place au piéton, optimiser l'organisation des parkings périphériques.

Plusieurs propositions innovantes ont découlé de ces travaux qui vont tous dans la valorisation et l'agrément de la commune de Kientzheim pour le bien-être de ses usagers.



WITTENHEIM (68)

étude de circulation et de stationnement
et définition d'un plan d'action pour une mobilité durable.

Maitre d'Ouvrage Commune de Wittenheim
Date de réalisation études 2017
Mission mission d'étude
Equipe Cabinet Merlin (mandataire), LAP'S, VIALIS

La ville de Wittenheim connaît aujourd'hui d'importants problèmes de circulation. Ceux-ci seront demain accentués par l'arrivée de deux nouveaux quartiers résidentiels.

L'objectif de la mission était de mener une étude sur l'impact des nouveaux aménagements relatifs à la circulation sur l'ensemble du ban communal en organisant les modes de déplacement adaptés.

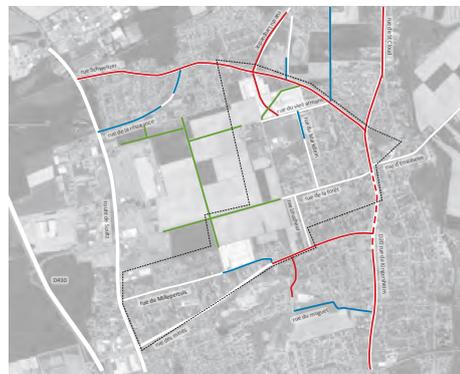
La première partie de mission a consisté en l'établissement d'un diagnostic sur l'organisation urbaine associé à une analyse poussée du fonctionnement actuel en termes de mobilité routière et modes doux : étude des flux, hiérarchisation des voies en fonction du trafic, organisation du stationnement, relevé des problématiques quartier par quartier..

Cette première partie a abouti à la définition des grands enjeux à venir pour améliorer la mobilité sur la commune.

Des réunions de concertation avec l'organisation de tables rondes ont permis à la population de s'impliquer dans la recherche de solutions pour répondre aux différents enjeux.

Enfin, la mission s'est terminée par une phase à visée opérationnelle avec la proposition de solutions concrètes d'aménagement sur des secteurs ciblés. Chaque scénario proposé était associé à un montant de travaux. A l'issue de notre mission, la commune avait à disposition un plan guide lui permettant de programmer dans le temps les différentes actions à mener sur ses espaces publics pour améliorer progressivement la mobilité.

02 contexte mobilité



mobilité mode doux
relevé sur carte des différentes pistes existantes

- bande cyclable accolée à la chaussée
- piste cyclable en site propre mutualisée ou non avec piétons
- chemin modes doux (et travaux agricoles) existant

constat

- très peu de pistes en site propre
- Schéma cyclable morcelé, absence de continuité des pistes.
 - Absence de liaisons entre la rue Schweitzer et la rue des mines, pas de prise de relais sur le quartier du Markstein.
 - Absence de continuité sur la rue du Millpertuis et la rue des mines.
 - Absence de liens modes doux quartier du Markstein / centre ville.
 - les tronçons de rue en connexion directe avec les collèges (rue du Languedo; et rue de l'Espérance) sont équipés de pistes cyclables, mais en configuration de 'chaussée partagée'.

Enjeux

- continuités du réseau modes doux Est/Ouest et Nord/sud
- privilégier et développer les pistes en site propre



2 Axe Nord-Sud



schéma de fonctionnement / grands principes

- périmètre de mise en contact avec le complexe sportif
- points d'entrée sur le complexe sportif
- rue du bonhomme séquence 1 : section de rue en périphérie de secteur urbanisé
- ⋯⋯⋯ rue du bonhomme séquence 2 : complexe sportif
- voie à sens unique
- ⇄ voie à double sens de circulation
- rue du Vercors : changement de statut pour la rue du Vercors qui devient une voie interne à l'espace sportif
- voie verte : créer : espace mutualisé piétons / cycles circuit idéal
- ⋯⋯⋯ voie verte à créer : variantes de tracé
- voie verte liens transversaux
- ▨ frange verte

cf plan 1/1000 P02

1 Quartier du Mittelfeld

schéma de fonctionnement / grands principes

- lignes de conduite**
- proposer des fonctionnements cohérents par rapport au contexte du secteur traversé et des secteurs reliés
 - favoriser les liens modes doux transversaux vers le pignon vert



- rue de Franche Comté**
 - une rue qui à terme traversera un quartier entièrement urbanisé - urbanisation de type pavillonnaire.
 - un début d'aménagement dicté par le nouveau quartier.
 - un statut de rue de quartier
- préconisations**
 - schéma de voirie classique avec un sens unique de circulation. Aménagements particuliers à prévoir pour conférer un effet de circulation contraignant.
- rue de Bourgogne**
 - double configuration : une section en périphérie du pignon vert et une section en traversée de secteur urbanisé de type pavillonnaire.
 - la section en périphérie du pignon vert doit intégrer sur la partie jouant le quartier existant une circulation automobile pour l'accès aux propriétés.
- préconisations**
 - une voie verte continue sur toutes les séquences, une circulation adaptée à la séquence traversée.
- rue du Vieil Armand**
 - une rue en trois séquences : de la rue Schweitzer à la rue Waldeufel de la rue Waldeufel au complexe sportif du complexe sportif au SOTS
- préconisations**
 - une voie verte continue sur toutes les séquences, une différenciation entre la séquence pompiers et les autres séquences.

cf plan 1/1000 P01

MARCKOLSHEIM (68)

Aménagement d'un nouveau quartier d'habitations de 12,ha au lieu dit 'Schlettstaderfeld'

Maitre d'Ouvrage	FHA- FONCIÈRE HUGUES AURÈLE
Date de réalisation	2016
Mission	concours - lauréat
Equipe	BIK architecture- LAP'S- Ostermann géomètre

Un axe transversal pour la promenade, le jeu et la convivialité

- ▶ le quartier est traversé d'Est en Ouest par un cordon végétalisé intégrant un chemin dédié aux modes doux, des espaces de repos et des jeux d'enfants, le tout accompagné de masses végétales ondulantes et étagées.
- ▶ l'ensemble du quartier est irrigué par de nombreuses venelles connectées sur cet axe transversal.
- ▶ le projet propose de réintégrer des vergers au coeur du quartier. Tout au long de l'axe vert, nous retrouvons des trames rectilignes d'arbres fruitiers.

Un quartier qui profite de l'agrément du canal

- ▶ le quartier vient s'agrafer et s'ouvrir sur le canal du Rhône au Rhin qui longe le site.
- ▶ à l'ouest, chaque venelle piétonne aboutit sur des placettes de convivialité offrant des vues ouvertes sur le canal et au-delà sur le massif vosgien.
- ▶ ces placettes arborées, s'alternent avec des poches de prairies pour les jeux de plein air.
- ▶ les successions de placettes et de prairies sont reliées entre elles par un large déambulatoire modes doux.



SCHERWILLER (67)

aménagements des abords de la nouvelle école primaire

Maitre d'Ouvrage	commune de Scherwiller
Date de réalisation	concours 2017- lauréat
Mission	MOE complète
Mandataire	AJEANCE architectes
Cotraitant am. paysagers	LAP'S

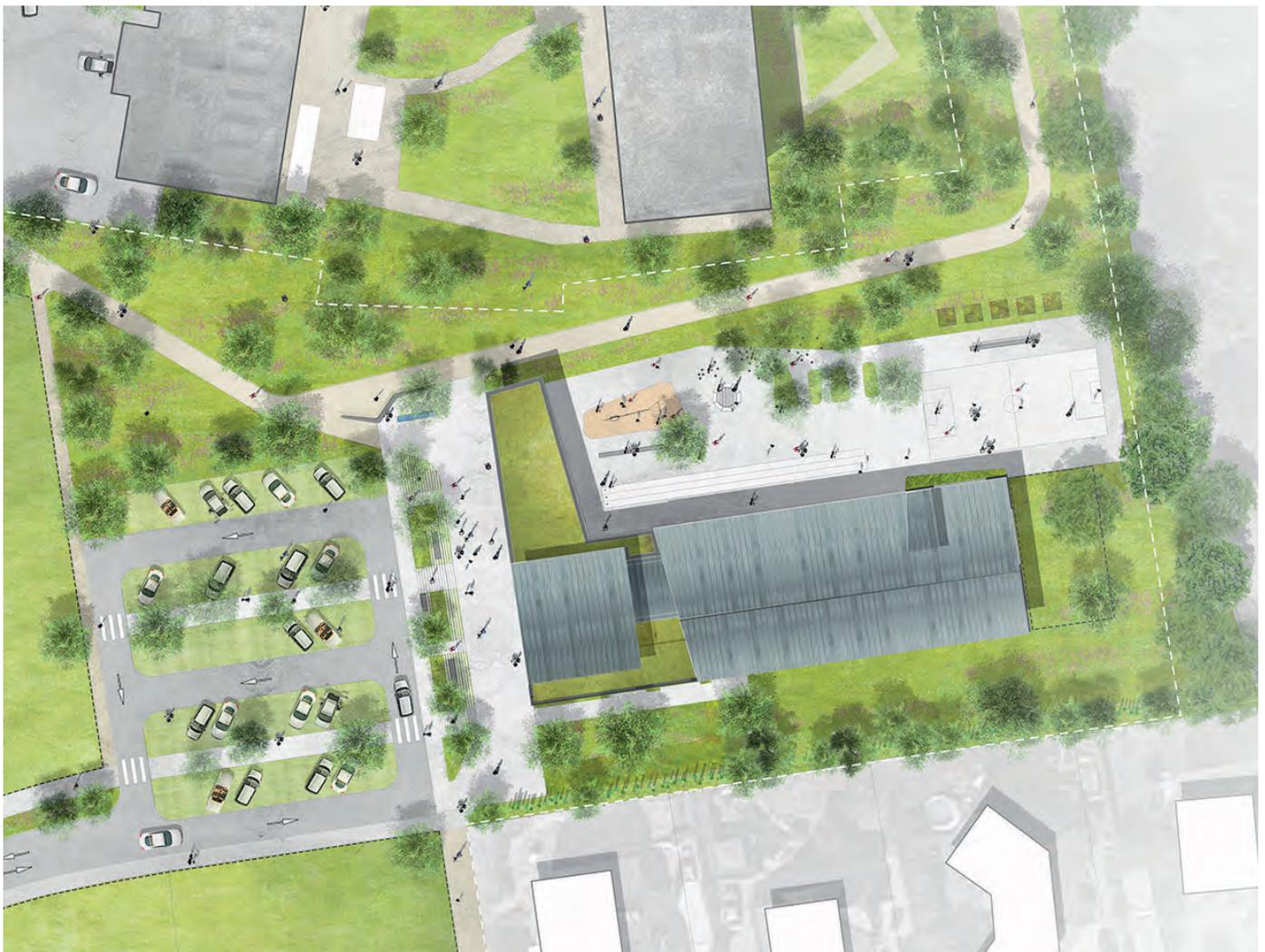
Un parc verger en plein cœur d'îlot

Sur toute la partie sud de l'îlot, nous avons cherché à intégrer au maximum la tonalité végétale. Par un jeu de coulées vertes sous la forme de prairies plantées d'arbres d'ornement et d'arbres fruitiers, le projet vient équilibrer la minéralité de la partie nord de l'îlot. Les deux entités deviennent demain un ensemble complémentaire, l'un participant à l'équilibre de l'autre.

La simplicité de cette coulée verte (prairie et arbres tiges) apporte de l'apaisement visuel et du recul au sein d'un site marqué de plusieurs projets architecturaux.

Des placettes intergénérationnelles

Au croisement des différents chemins modes doux, le long de l'axe central Est-Ouest, le projet intègre des placettes de rencontres intergénérationnelles. Inscrite au milieu des espaces en prairie arborée, elles proposent des assises confortables propices à la pause et à la détente. Idéalement positionnées au cœur du site, entre l'EHPAD, l'école et le périscolaire, elles permettent de réunir et de favoriser la rencontre de toutes les générations.



PLOBSHEIM (67)

aménagement de la place des fêtes et des abords du nouveau groupe scolaire

Maitre d'Ouvrage	commune de Plobsheim
Date de réalisation	concours 2017- lauréat
Mission	MOE complète
Mandataire	atelier Dform architectes
Cotraitant am. paysagers	LAP'S

L'espace mairie / place du marché / salle des fêtes : un nouveau lieu fonctionnel et convivial pour Plobsheim
Nous avons voulu redonner à ce lieu toutes les caractéristiques d'un nouveau centre de vie qui concilie un espace convivial et attractif tout en jouant d'une belle fonctionnalité.
Pour ce faire, nous avons distingué deux sous-ensembles de cours. Le premier est un parking d'une vingtaine de places dédié à la mairie et au centre-ville, le second est un cours modulable en fonction des demandes de manifestation et événements à accueillir.
Une gestion des flux routiers adaptée à l'organisation du site.

Le fonctionnement proposé est très fluide avec une voie en sens unique qui forme une boucle autour de chaque espace.
Des flux modes doux comme fils conducteurs au-delà des limites du projet
Le parvis offre une transition entre la fin des flux et l'entrée de l'école. Sa dimension généreuse le met en cohérence avec l'échelle de la salle des fêtes et du futur ensemble école/périscolaire. Il apporte une respiration au cœur du projet.
Idéalement orientées, les cours d'école apparaissent comme un espace privilégié, niché dans un cocon protégé des nuisances sonores de la rue Leclerc par le bâtiment de l'école.



VESOUL (70)

Aménagements publics pour la réhabilitation des îlots :
rue du Presbytère et rue de l'Eglise (centre ancien)

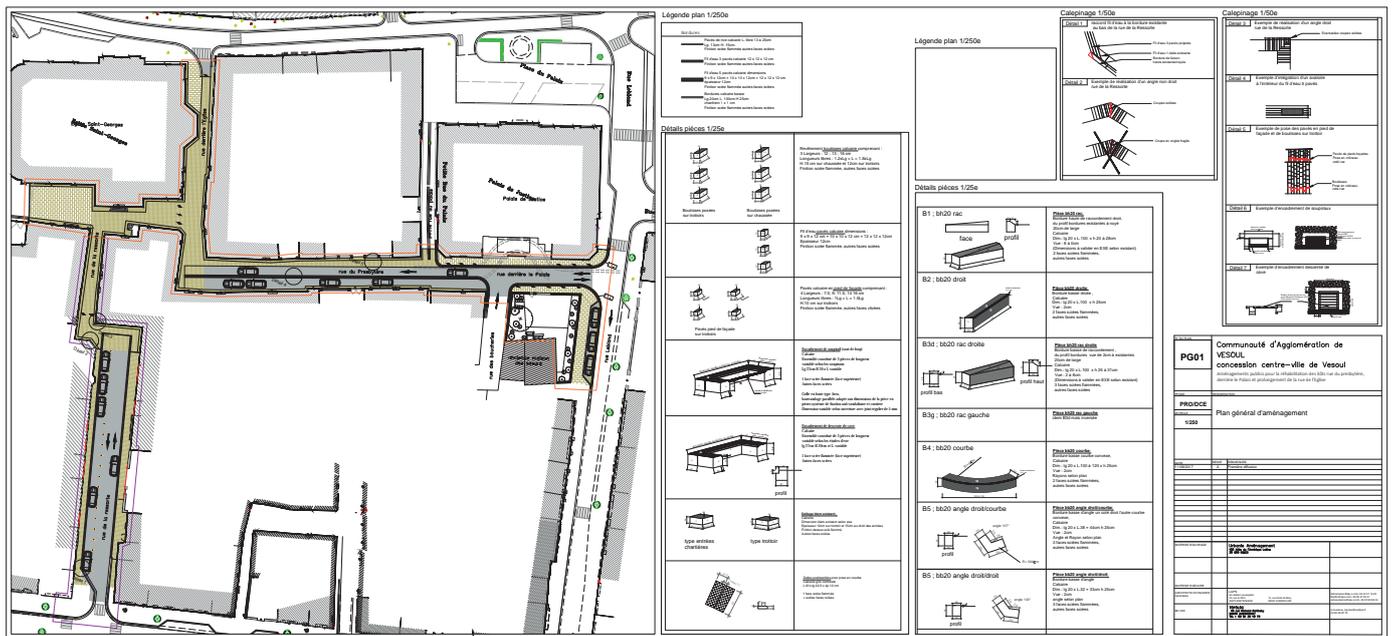
Maitre d'Ouvrage URBANIS aménagement
Date de réalisation 2018
Mission MOE complète
Equipe LAP'S (mandataire) / BEJ
Coût des travaux 495 000.- € H.T.

La communauté d'agglomération de Vesoul a engagé une démarche de requalification du centre historique de Vesoul.

La première étape a consisté à lancer un processus d'OPAH Renouvellement Urbain. Dans ce contexte de rénovation de l'habitat, de reconfiguration du foncier de certains îlots, de reconstruction et de restauration, la question de l'espace public accompagne la requalification par sa qualité technique et architecturale. Les espaces extérieurs vont traduire et accompagner la

requalification du bâti.

Ce projet de requalification de rues nous a conduits à repenser les codes urbains de la périphérie de l'ultra centre de Vesoul. Nous avons débuté notre mission par une analyse fine des rues adjacentes et des trames historiques encore existantes. Nous avons ensuite réinterprété et développé un calepinage précis des matériaux choisis. Les nouveaux schémas proposés permettent une transition qualitative avec l'hyper centre et mettent en place le nouvel esprit des rues périphériques.



SESSENHEIM (67)

Aménagement d'un nouveau quartier de 11ha sur la friche Fêmo-Geissert

Maitre d'Ouvrage	FHA- FONCIÈRE HUGUES AURÈLE
Date de réalisation	2016
Mission	concours
Equipe	BIK architecture- LAP'S - SETEC- Ostermann géomètre

LE PARC DU PLAN D'EAU : UN NOUVEAU LIEU DE VIE POUR TOUTE LA COMMUNE

Le parc du plan d'eau est imaginé comme un lieu de détente dédié à l'ensemble des habitants du village.

Situé au coeur du nouveau quartier, à deux pas du centre du village, à deux pas de la gare, sur les chemins de promenade vers la campagne, il apporte un nouveau de vie à partager.

Le nouveau quartier n'est pas conçu comme un espace tourné sur lui même, mais comme une extension qui offre au village un nouvel équipement dédié aux loisirs.

LES AMBIANCES DE RUE

La voirie principale est organisée de façon à générer des ambiances de rues verdoyantes tout en minimisant la part d'espaces verts publics. Ce sont les espaces verts privés qui vont en grande partie participer à l'agrément de la rue.

- A l'Est, un trottoir confortable de 2m de large est séparé de la chaussée par une bande végétalisée. Celle-ci intègre ponctuellement des places de stationnements publics.
- A l'Ouest, la chaussée longe les parcelles privées.
- les jardins privés s'ouvrent sur l'espace public, sans clôtures, ni haies, ni murets. Les massifs végétalisés des riverains participent à l'agrément général du quartier.



ENSISHEIM (68)

Aménagement d'un nouveau quartier de 22ha sur les rives du lac

Maitre d'Ouvrage	FHA- FONCIÈRE HUGUES AURÈLE
Date de réalisation	2016
Mission	concours (en cours)
Equipe	BIK architecture- LAP'S- OTE ingénierie-Ostermann géomètre

Nous nous sommes attachés à développer un quartier qui respecte les qualités et les sensibilités du site et qui s'intègre dans son environnement construit et paysager.

La conception du quartier s'appuie sur une superposition d'éléments favorisant une intégration optimale dans le site :

- ▶ un réseau routier en connexion qui s'inscrit dans la continuité des voies existantes
- ▶ une voie de desserte qui épouse des lignes induites par la composition naturelle du site.
- ▶ une répartition des typologies d'habitat en fonction des bâtis et des volumes existants

- ▶ un bord de lac préservé de toute circulation routière
- ▶ une végétation naturelle qui se diffuse et se dilue progressivement
- ▶ un maillage piéton et mode doux de l'ensemble du quartier, en connexion avec les liens piétons et les équipements périphériques.

Le futur quartier se fond dans la ville et donne une impression de lieu qui existe déjà. Il profite des atouts du site sans le dénaturer tout en respectant l'environnement et les habitations périphériques.



COLMAR (68)

aménagement des berges de la Lauch

Maitre d'Ouvrage	Ville de Colmar
Date de réalisation	Etude 2015
Mission	MOE partielle (AVP, PRO, DCE)
Mandataire	LAP'S
Coût des travaux	65 000.- € H.T.

Le contexte : un ruisseau canalisé passant par l'IUT. Entre deux parois, un lit d'eau circule sans laisser d'intérêt à celui qui peut la regarder.

Notre mission : la renaturation du cours. Retrouver les caractéristiques qui font les qualités d'un cours d'eau naturel afin d'améliorer le développement des espèces indigènes. Réinterpréter la nature, telle est notre ambition. Lourde charge, que d'être jugé par les brochets, martins-pêcheurs, butomus, grenouilles, et autres libellules ; l'approximatif n'est pas permis. Allons plus loin. Sur les bords du ruisseau s'épanouissent

plusieurs écoles : IUT, « Tech de Co », SERFA. Des étudiants passent et repassent la passerelle surplombant le ruisseau. Ils se stationnent debout aux pieds des bâtiments et attendent, parlent de leurs projets, résultats, de l'avant et de l'après-devoir. En face d'eux, un espace jusqu'ici délaissé, une surface engazonnée accolée à un futur ruisseau renaturé. Réconcilions les deux, offrons un nouveau lieu aux étudiants, un espace dans lequel ils pourront se rencontrer et attendre. Sous les pins, face du soleil surplombant un ruisseau, l'espace devient médiateur.



Communauté de Communes ESSOR DU RHIN (68)

requalification écologique et paysagère des zones d'activités économiques

M. d'Ouvrage : communauté de communes Essor du Rhin
Date de réalisation : 2015-2016
Mission : MOE
Mandataire : LAP'S les ateliers paysagistes
Cotraitants : atelier CLIMAX

La communauté de communes Essor du Rhin souhaite donner un nouvel élan à ses zones d'activités économiques qui pâtissent de la concurrence de nouvelles zones fraîchement aménagées sur le territoire proche.

Dans leur conception, ces zones font partie de l'époque où l'insertion du site dans son environnement n'était pas une priorité. Les entrées de zones, les limites, les trames vertes, les voiries et l'ensemble des éléments constitutifs de ces lieux n'ont pas fait l'objet d'aménagements paysagers valorisants.

De même, la dimension écologique qui n'était pas non plus une priorité de l'époque n'a pas été intégrée dès la conception. Nous paysagères, bassins tampons, doigts verts, haies champêtres...ne font pas partie des équipements actuels.

Par le biais de notre mission de requalification écologique et paysagère, ces sites doivent retrouver 'des liens à la nature, au paysage et à l'environnement'. Redynamisés, ils présenteront de nouveaux potentiels d'attractivité et de développement.

1/ enquête auprès des entreprises

contenu

Projet de requalification écologique et paysagère des zones d'activités économiques de la CCER

PHASE DE CONCERTATION AUPRES DES ENTREPRISES

L'ENTREPRISE

Activité	Date d'installation dans la ZA

LES DEPLACEMENTS DU PERSONNEL : déplacements Makros/Proval

Quels moyens et types de déplacement ? (nombre - distance - coût)

- Véhicule individuel
- Covoiturage
- Transport en commun
- Vélo
- Pédale

Quels sont vos contacts environnementaux ? (Contactez le ZA pour obtenir des renseignements sur le projet Makros/Proval)

Quel type d'équipement collectif pouvez-vous installer dans la ZA ?

Quel serait votre implication et la CoCom Intervenant dans ce domaine ? (voir p. 2 à 3)

SITES D'ACTION

SUJET : organisation des parcelles

ENJEUX / OBJECTIFS

- Améliorer l'image visuelle de l'entreprise
- Optimiser les surfaces de parcelles par une organisation précise des différents espaces
- Offrir une façade plus accueillante
- Définir un positionnement durable de la clôture.

SCHEMAS D'ORGANISATION TYPE DE PARCELLES EN FONCTION DE LEUR FORME

Parcelle carrée

- 1 La clôture est décalée que les stocks
- 2 Le parking peut être organisé sur la clôture du bâtiment pour gagner de la profondeur pour les stocks
- 3 Une clôture périphérique peut être organisée pour les besoins de livraison

Parcelle longue

- 1 La clôture ne détermine que les stocks
- 2 Le parking peut être organisé en contact avec la voirie, une grille de garage de livraison au profit des stocks ou du volume de bâtiment.

Parcelle longue/profonde

- 1 La clôture ne détermine que les stocks
- 2 Le parking est organisé devant le bâtiment, entre des bandes d'espaces verts.
- 3 Un passage mesuré permet l'accès aux stocks à

ACTIONS

ESTIMATION

FINANCIEMENTS

POINTS D'ACTION CROISÉS

D1

Accompagnement végétal des clôtures

différents cas de figure possibles en fonction du type de clôture et de la parcelle concernée

- 1 Haut niveau de masquage l'extérieur de la clôture, grande visibilité en général, clôture végétalisée
- 2 Niveau moyen de masquage l'extérieur de la clôture, visibilité partielle en général, clôture végétalisée
- 3 Niveau bas de masquage l'extérieur de la clôture, visibilité totale en général, clôture végétalisée

LISTE DE MATERIAUX

GESTION / ENTRETIEN

C1b

TYPES DE PLANTES

COMPANIONS EN COUVRE-SOL POUR LE TALLIS

LISTE DE MATERIAUX

GESTION / ENTRETIEN

SITE D'ACTION

SUJET : aménagement paysager des abords du bâtiment

ENJEUX / OBJECTIFS

- Définir le positionnement des clôtures et des espaces verts
- Définir l'aménagement paysager au-delà des limites de la parcelle
- Définir le positionnement des clôtures et des espaces verts
- Définir le positionnement des clôtures et des espaces verts

ACTIONS

ESTIMATION

FINANCIEMENTS

POINTS D'ACTION CROISÉS

E1

TYPES DE PLANTES

LISTE DE MATERIAUX

GESTION / ENTRETIEN

KAYSERSBERG VIGNOLE (68)

étude urbaine et paysagère sur le secteur des coteaux de la Flieh

Maitre d'Ouvrage commune de Kaysersberg Vignoble
Date de réalisation 2016
Mission étude pré-opérationnelle
Equipe LAP'S

LES CONNEXIONS, ACCÈS ET DESERTES

Les orientations qui seront prises pour la desserte des terrains conditionnent plusieurs sujets :

- La connexion sur l'existant
- L'optimisation des coûts par :
 - Ratio surfaces cessibles et voirie
 - Équilibre déblais/remblais
 - Réduction des travaux coûteux (Soutènements)
 - Réduction des coûts des réseaux
- Le rôle structurant dans le paysage
 - Respect des courbes de niveau
 - Utilisation des murets existants et des structures en terrasses existantes
 - Mutualisation dessertes / cordons de végétation

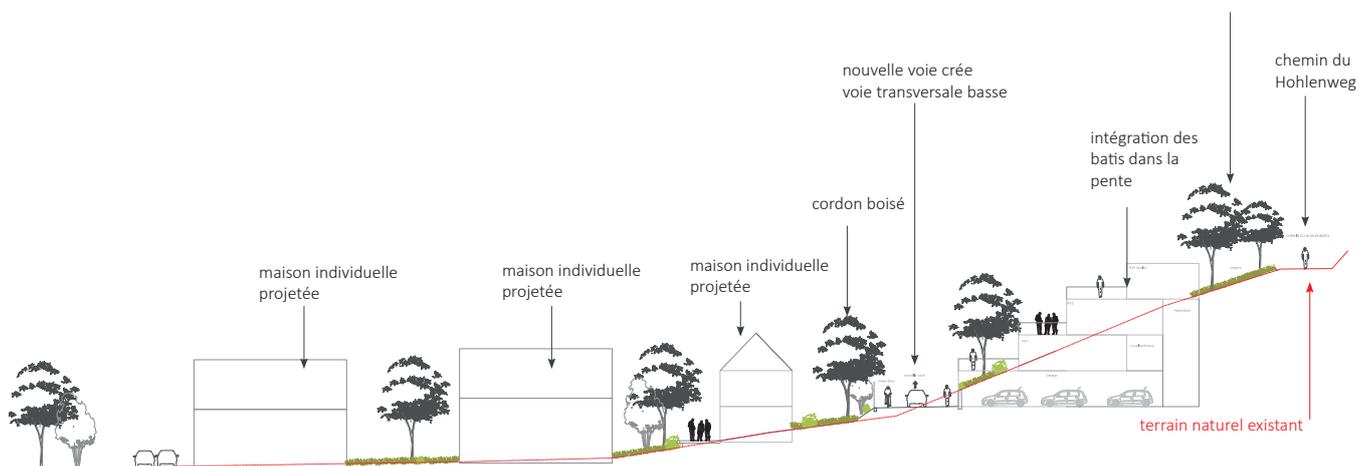
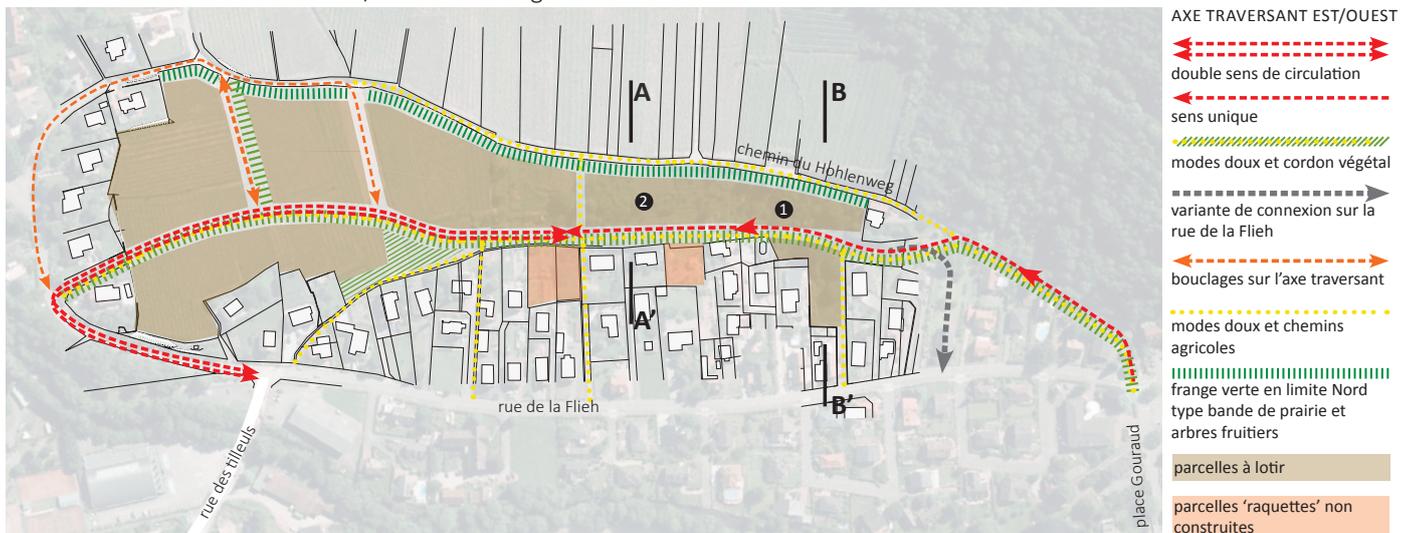
LE TRAITEMENT DES FRANGES

- traitement de la frange nouveau quartier / vignes
- traitement de la frange nouveau quartier / résidences existantes

L'OCCUPATION DES PARCELLES

La qualité de l'occupation des parcelles est conditionnée par :

- Une densité et une profondeur de chaque niveau bâti adaptées à la topographie
- Des accès et stationnements sur parcelle réduits et intégrés
- La qualité du projet architectural
- Un accompagnement végétal soigné



SIGOLSHEIM (68)

étude urbaine et paysagère sur le secteur nord du village
urbanisation du site de l'ancienne cave coopérative

Maitre d'Ouvrage	Commune de Kaysersberg vignoble
Date de réalisation	2016
Mission	étude pré-opérationnelle
Mandataire	LAP'S

CONTEXTE

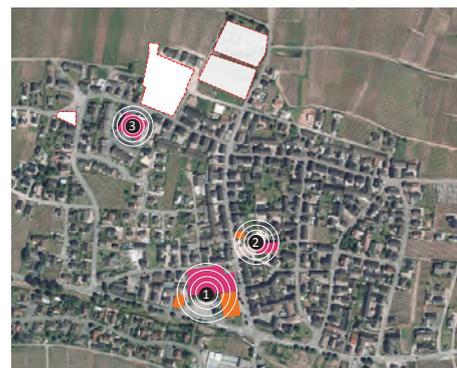
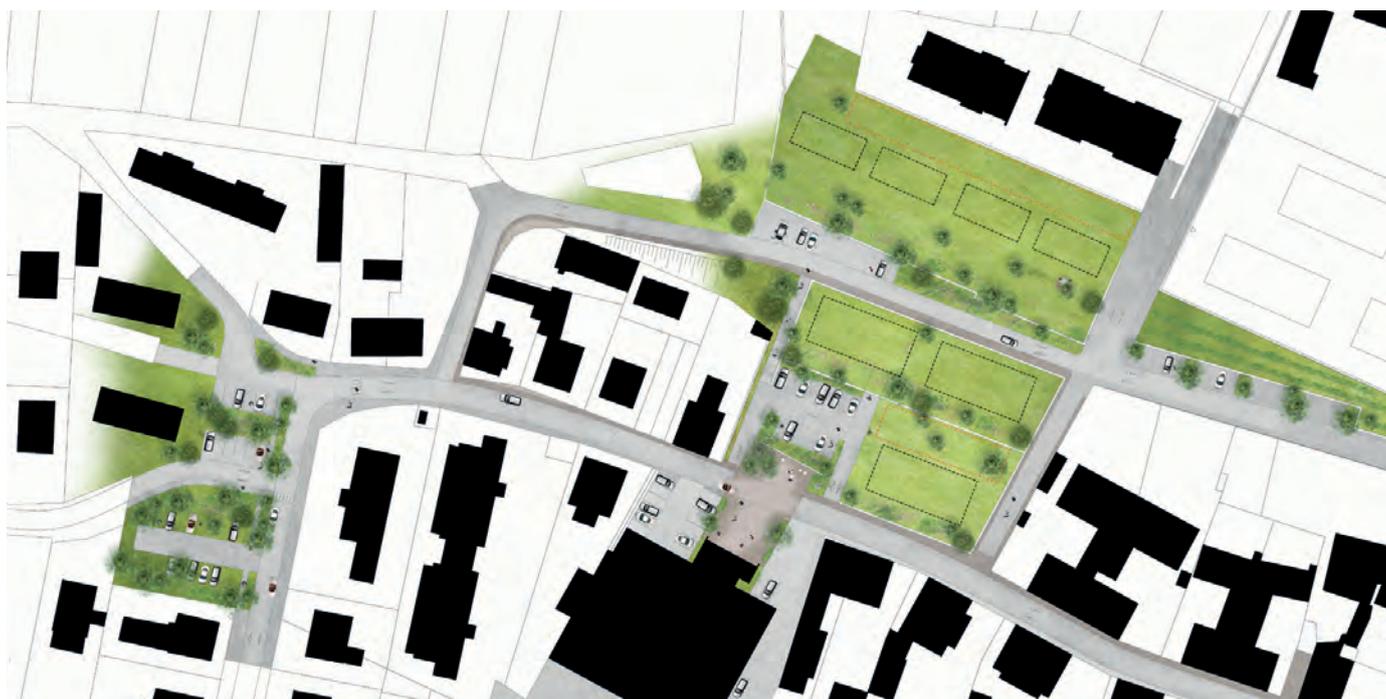
Un large secteur nord-ouest de la commune de Sigolsheim est en pleine mutation urbaine : des terrains de taille conséquente à l'échelle de la commune vont rapidement être urbanisés.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- anticiper la forme urbaine
- assurer des cohérences paysagères et fonctionnelles entre chacun des projets à venir.
- offrir à la commune un schéma directeur qui assurera une continuité globale entre chaque projet.

AXES DE REFLEXION

- définir un maillage routier et piéton assurant l'intégration et le fonctionnement du futur quartier au sein de la commune.
- Proposer de plus larges possibilités de stationnement en privilégiant la multiplicité des poches.
- Affirmer la présence de la Mairie et de l'espace pluriel au sein d'un quartier qui va se fermer par des constructions supplémentaires.
- Intégrer les futurs projets immobiliers dans leur contexte paysager et urbain : intégration dans la pente, orientation des bâtiments, alignement des façades, intégration des parkings privés, accès...



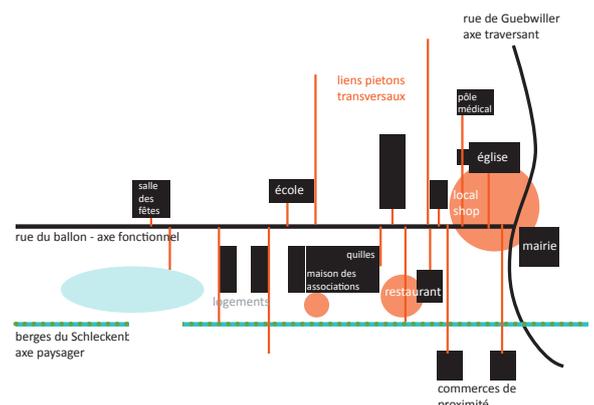
MERXHEIM (68)

concours d'idées pour la dynamisation du centre-village

Maitre d'Ouvrage	Commune de Merxheim
Date de réalisation	2016
Mission	concours
Mandataire	Wagner architecte
Cotraitants	LAP'S- cabinet Merlin
Coût des travaux	/

Aujourd'hui fermé sur son axe routier, Le centre de Merxheim s'ouvre demain sur ses qualités paysagères intrinsèques. A travers ses nouveaux espaces, la commune retrouve le vocabulaire d'un village où il fait bon vivre : la place du village, la promenade au bord de l'eau, les venelles piétonnes. Pour renforcer et maintenir un cœur de village vivant, le projet propose de nouveaux équipements en cohérence avec le village et ses particularités (commerce 'local' de produits 'locaux' , un restaurant 'paysager', logements intergénérationnels...) Le nouveau centre village propose un fonctionnement 'connecté'. Chaque équipement, chaque lieu trouvent un lien

et un échange visuel avec le nouvel espace central. La rue du ballon redessinée et les berges du Schleckenbach fonctionnent comme deux colonnes vertébrales le long desquelles s'organisent les différents équipements existants et à venir de la commune. Ces lignes de diffusion horizontales sont complétées par un ensemble de transversales piétonnes de façon à former un maillage cohérent. Au sein de ce maillage viennent s'organiser les éléments de vie : équipements de loisirs, commerces, habitat innovant... Plusieurs espaces publics de différentes attributions favorisent l'échange, la rencontre et la convivialité.



HOMBOURG (68)

Aménagement d'un lieu de convivialité

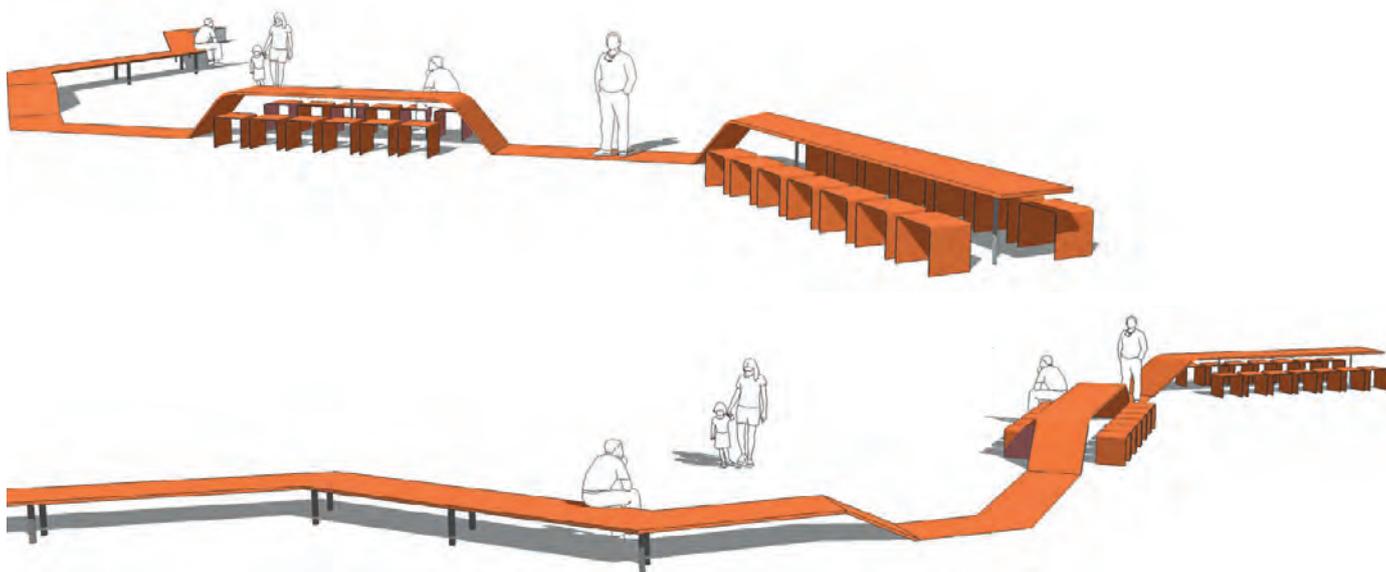
Maitre d'Ouvrage	Commune de Hombourg
Date de réalisation	concours 2015
Mission	/
Mandataire	KN'L architectes
Cotraitants	LAP'S
Coût des travaux	350 000.- € H.T.

« Susciter l'envie, inviter à la rencontre, rassembler les espaces par un élément fort : le ruban de convivialité. Il accompagne le bar et la halle pour arriver sur un espace de liaison végétalisé propice à la détente. Au fil de son parcours, il évolue du banc à la table avec des successions de vagues qui offrent des passages depuis l'extérieur. Il invite à profiter des lieux comme on le souhaite. Il devient médiateur d'ambiance.

Le ruban quitte la cour, il longe la halle et arrive sur un espace de transition. Entre la halle et la place de la mairie, il devient table à banquet et invite à la détente. Agrémenté d'un brasero pour les fêtes nocturnes, cet espace végétalisé et fonctionnel

garantira un attrait toute l'année. Quelques arbres aux feuillages légers et transparents apaisent les covisibilités avec la Mairie, l'atmosphère est intimisée, l'espace devient propice à la rencontre. Par leurs proximités, les fontaines participent également à l'ambiance.

Le long de son tracé, le ruban de convivialité délimite les surfaces. Autour de la place de la Mairie, gazon et graminées occupent l'espace. L'atmosphère est simple, mais riche en variations volumétriques. Au fil du parcours qui nous amène à la cour, les pavés se mêlent au végétal pour composer des surfaces mixtes, et finir en cour pavée. »



ORBEY (68)

aménagement du jardin pédagogique de l'EHPAD du canton vert

Maitre d'Ouvrage	résidences médicalisées du canton vert
Date de réalisation	2016
Mission	concours
Mandataire	SGA architectes
Cotraitants	LAP'S

Les deux jardins thérapeutiques sont organisés dans un ensemble de lignes organiques. Les courbes et contre-courbes apportent rondeur et douceur, elles favorisent la notion de sérénité et de bien-être. Elles forment un ensemble harmonieux dissocié de la rectitude de la cour de services et de l'ensemble bâti existant.

Le jardin ouest apparait comme un cocon privilégié, à l'abri des vents dominants, niché dans des ondulations végétales qui filtrent les vues sur la cour technique.

Le jardin Est est quant à lui beaucoup plus ouvert sur le grand paysage. Sa position privilégiée permet aux résidents de profiter du point de vue exceptionnel et de favoriser le regard sur l'extérieur. Attribué aux patients 'Alzheimer', ce jardin associe à la fois la notion de jardin thérapeutique et celle de paysage thérapeutique.

Le projet est conçu avant tout comme un jardin au sein duquel la notion de thérapie est intégrée. Pour chaque jardin, les ondulations intègrent naturellement dans leurs déclinaisons les codes et équipements du jardin thérapeutique :

- un parcours dédié à l'éveil des sens avec à hauteur d'Homme, une succession d'éléments sensoriels dans la thématique jardin : écorces, pommes de pin, sable, galets, mousses ... pour le toucher ; plantes à floraison odorante, plantes aux feuillages aromatiques... pour l'odorat, plantes à couleurs contrastées, sculptures ... pour la vue...
- un parcours dédié à la motricité
- un ensemble de potagers mobiles

Le jardin intègre également des espaces dédiés simplement au repos et aux petits bonheurs du jardin : une fontaine avec le doux bruissement de l'eau, des massifs de fleurs, une table, des chaises et un parasol, des mangeoires à oiseaux... Un jardin 'comme à la maison'.



HEIMSBRUNN (68)

Aménagement de l'extension du cimetière communal

Maitre d'Ouvrage	Commune de Heimsbrunn
Date de réalisation	concours 2015
Mission	/
Mandataire	LAP'S
Cotraitants	E.KRUMMENACHER architecte- AGE bureau d'étude VRD
Coût des travaux	600 000.- € H.T.

Notre parti pris architectural a été de respecter au mieux le site dédié au cimetière. Le nouveau cimetière est construit sur un mode structurel simple, en adéquation avec les contraintes topographiques.

« Une fois passé ce portail, nous pénétrons dans un sas végétalisé. Sous la couronne des arbres, confiné entre trois murs, ce sas est l'espace transitionnel qui nous permet de faire le vide pour passer du monde des vivants à celui des morts. Il est volontairement sobre afin de favoriser le recueillement. Sur sa partie terminale, le sas intègre le pavillon. Disposé sur

l'ensemble de la largeur du sas, il s'ouvre sur le cimetière. Il est le porche avant l'arrivée vers la lumière. Sur son angle ouest, sa toiture s'ouvre vers le ciel.

Au-delà du porche/auvent, nous arrivons sur le balcon. Il s'appuie sur la continuité du mur du sas qui file jusqu'au nord en se courbant légèrement. Le balcon intègre le columbarium, les caves urnes, l'ossuaire, et le bassin circulaire. Sur la partie haute se trouve le jardin du souvenir. A cet endroit, nous dominons la plaine du Haut Rhin et sommes face à face avec le massif vosgien. »



Graphisme - Marie Hünigler



KAYSERSBERG (68)

Aménagement du jardin de la maison natale d'Albert Schweitzer

Maitre d'Ouvrage	Commune de Kayserberg
Date de réalisation	Etude 2014
Equipe	LAP'S
Coût des travaux	125 000.- € H.T.

Créer un espace de recueillement, imposer le calme, proposer une expérience, changer de regards, découvrir. Insuffler quelques mots, quelques « mémoires » d'un homme qui a donné sa vie aux hommes. Ce « Mémoriental » à Albert Schweitzer s'inscrit dans une idée de développement culturel et touristique de la ville.

Composé de pierre et de corten, le mémorial est volontairement brut pour être vrai, simple pour être fort. Les voiles de corten s'embrassent pour laisser l'espace suffisant à la transcendance. Les deux plaques se déforment subtilement dans leur cintrage

pour devenir légères. Elles évoquent des mains qui se recueillent pour une prière. Des écritures sont disposées sur sa périphérie. Elles évident le corten et créent un moucharabi qui une fois la nuit venue laissera percer ses lettres de lumière illuminées par des leds qui interpréteront l'intermittence de la flamme d'une bougie.

L'appel visuel est fort. Les écritures illustrent quelques pensées de l'homme. Pensées qui permettront de voir plus loin, diffusées dans la cour qui a conditionné sa vie, où il a vu prêcher son père.



CHALEZEULE (25)

aménagement des espaces publics du parc d'activités commerciales

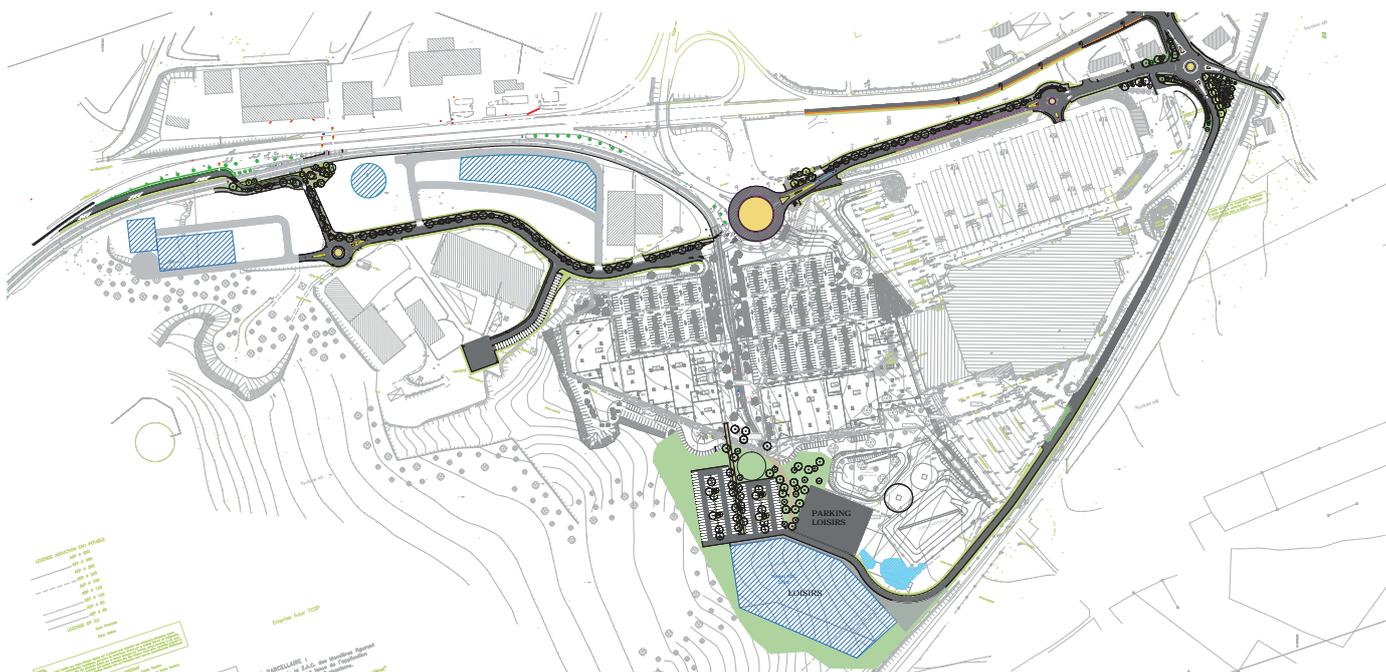
M. d'Ouvrage	Territoire 25
Date de réalisation	étude 2016
Mission	MOE (AVP/PRO)
Mandataire	BEJ agence Saône
Cotraitants	LAP'S les ateliers paysagistes
Coût des travaux	3 460 000.- € H.T.

contexte

- Un Parc d'Activités commerciales qui intégrera plusieurs époques d'occupation et donc une disparité en terme 'd'aspect' des façades commerciales
- La seule zone commerciale de la région a être desservie en son centre par une ligne de tramway.
- Une zone contrainte dans ses limites

enjeux

- Proposer un aménagement de voie qui apportera une continuité d'image dans la traversée de la zone. Cette uniformité permettra d'atténuer le côté disparate des occupations commerciales.
- Intégrer de façon significative la dimension modes doux, piétons et cycles. Mettre en avant et renforcer le caractère de zone desservie par une ligne de tramway.
- Proposer un aménagement qui intégrera des possibilités de liens avec les périphéries de la zone
- Favoriser le désenclavement de la zone sud



séquence d'entrée de site côté OUEST

- le positionnement de l'axe de voirie s'est fait dans une volonté de relier les flux modes doux de part et d'autre de la route départementale. La voie rentre dans la zone commerciale juste après le passage de la station tram et se connecte ainsi avec la future traversée de rd prévue au nord.
- Au croisement des flux modes doux, le projet propose la création d'une placette publique. Tout en mettant en valeur l'entrée de zone, celle-ci offre un point d'attente et de repos convivial pour les piétons et les cycles.



BERNWILLER (68)

aménagement d'un itinéraire cyclable entre Aммertzwiller et Bernwiller

Maitre d'Ouvrage	Commune nouvelle de Bernwiller
Date de réalisation	étude 2016 en cours
Mission	mission MOe complète
Mandataire	cabinet MERLIN
Cotraitants	LAP'S
Coût des travaux	558 000.- € H.T.

L'itinéraire cyclable allant du village de Bernwiller à celui d'Ammerzwiller joue un rôle fédérateur dans la création de la commune nouvelle de Bernwiller.

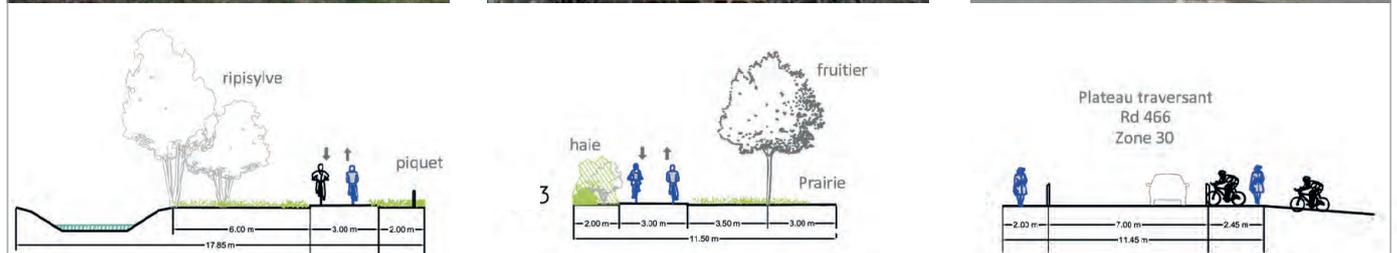
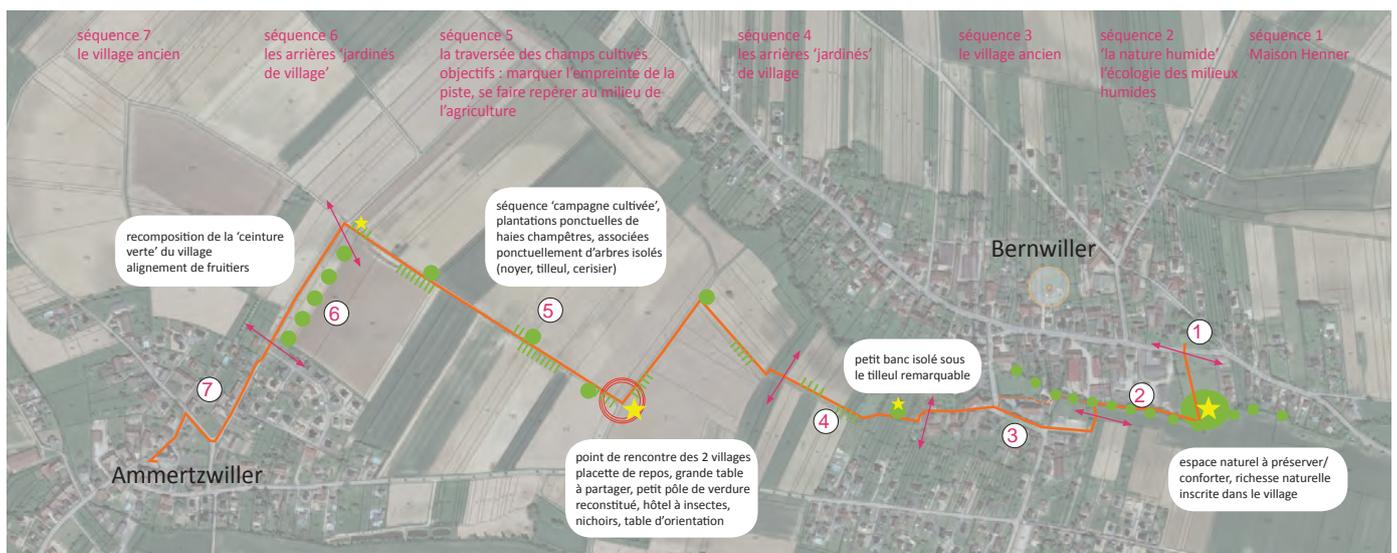
En effet, s'il est évident qu'il offrira une alternative à l'usage de la route pour les itinéraires cyclables du Sundgau, son implantation entre les 2 entités qui composent la commune nouvelle s'inscrit comme une nouvelle trame viaire entre villages et champs.

L'intégration paysagère de cet itinéraire cyclable requiert la bonne compréhension de ses fonctions parallèles de trame verte, de continuité écologique, de perceptions du grand

paysage et aux fonctions paysagères proches.

L'itinéraire est découpé en sept séquences définies par des ambiances différentes (village, rivière, champs, vergers...).

L'une des singularités de l'itinéraire cyclable est qu'il coupe à équidistance une ligne reliant les centres de chaque village. On profite de cette particularité pour officialiser le centre de la commune nouvelle et pour y créer une placette de rencontre en recomposant au milieu des champs, une zone de prairie avec un verger, des haies, quelques beaux arbres, des tables de pique-nique et une table d'orientation.



sélection de références

acquises lors de nos
précédentes expériences
professionnelles

références acquises

lors de nos précédentes expériences professionnelles

Aménagements urbains

- STRASBOURG (67) – Réaménagement du camping de la montagne verte
- STRASBOURG (67) – Aménagements des espaces extérieurs de la future Ecole Européenne
- HUNINGUE (68) – Aménagement de la piste cyclable Bâle / Huningue
- BAR LE DUC (55) – Aménagement des berges de l’Ornain
- GONDRECOURT LE CHATEAU (55) – Aménagement de la place de l’Hôtel de Ville
- WINTZENHEIM (68) – Aménagement de la traversée et de la place de la Mairie
- BAR LE DUC (55) – Requalification du centre-ville (quartier Notre Dame et boulevard de la Rochelle)
- EPFIG (68) – Réaménagement de rues du centre-bourg et de la placette des remparts
- GRAY (70) – Requalification du centre-ville
- SAULXURE SUR MOSELOTTE (88) – Requalification du centre-bourg
- VICHY (03) – Aménagement du parvis de la gare
- BURNHAUPT LE BAS (68) – Aménagement de la rue de Balschwiller
- HOCHFELDEN (67) – Aménagement de la Place de la Gare
- ZILLISHEIM (68) – Aménagement de la Grand’Rue
- OTTMARSHEIM (68) – Aménagement de la Place de l’Eglise
- HOCHSTATT (68) - Aménagement des abords de la mairie (2012/2014)
- WINTZENHEIM (68) – Aménagement du parvis de l’école primaire (2014)
- BESANCON (25) – 1er ligne du tramway (2011/2014)
- METZ (57) – Aménagement du Boulevard de la Seille (2011/2013)
- WINTZENHEIM (68) – Réaménagement des Espaces publics centraux (2011/2013)
- TURCKHEIM (68) – Aménagement de l’entrée de ville par la Porte de France et de la place de Turenne
- METZ (57) - Aménagement de la place de la République (2007/2010)
- ILLZACH (68) - Aménagement de l’entrée de ville et du parvis du collège – (2008/2010)
- WALDIGHOFFEN (68) - Aménagement des rues du centre-ville - (2008/2009)
- MACON (71) - Requalification de l’Esplanade Lamartine (2005/2007)
- CHATENOIS (67) - Aménagement de la traversée (2004/2005)
- KAYSERSBERG (68) - Aménagement de la Grand’Rue (2004-2006)
- EGUISHHEIM (68) - Aménagement de la Grand’Rue (2002)
- ILLZACH (68) - Aménagement du coeur de Ville (1998/2003)
- OTTMARSHEIM (68) - Aménagement du centre village (2000/2002)
- ALTKIRCH (68) - Aménagement du centre-ville – Lauréat du concours (1999/2001)
- ZILLISHEIM (68) - Aménagement de la place de la mairie (1997/2000)
- KAYSERSBERG – Aménagement des parkings du château de l’Erlenbad et du collège (1997/1999)
- STAFFELFELDEN – Aménagement de la place de la mairie (1997/1998)
- KAYSERSBERG – Aménagement de la place de la mairie (1996/1997)

ZAC nouveaux quartiers

- SAINT VIT (25) - Aménagement d’un lotissement au lieu-dit ‘Au Plénot’ (2010/2013)
- DAMBACH-LA-VILLE (67) - Aménagement d’une zone d’habitat (2007/2012)
- CERNAY (68) - Aménagement de la ZAC des Rives de la Thur (2005/2014)
- DAMBACH-LA-VILLE (67) - Aménagement de la zone artisanale du Wasen (2008/2012)
- SIERENTZ (68) - Aménagement d’une ZAC à vocation d’habitat – Lauréat concours (2006/2008)
- BAVANS (25) - Aménagement de la ZAC « Les Hauts de Bavans » (2005/2009)
- CERNAY (68) – Aménagement de l’Axe Nord/Sud (2005/2007)
- LURE (70) – Aménagement de l’Eco quartier au lieu-dit ‘des près la côte’

Abords d’établissements recevant du public

- STRASBOURG (67) – Hôpital d’Hautepierre – Réaménagement des parkings et parvis (2012/2014)
- MULHOUSE (68) – Reconstruction du collège Bel air - (2010/2013)
- MULHOUSE (68) - Restructuration du Musée de l’Automobile - (2001/2006) – travaux (2005/2006)

références acquises

lors de nos précédentes expériences professionnelles - suite

Parcs paysagers Bases de loisirs

- o LUTTERBACH (68) – Aménagement d’une aire de sports et de loisirs
- o SAINT-DIE (88) – Aménagement du parc de la Nef des cultures actuelles
- o GONDRECOURT LE CHATEAU (55)– Aménagement du parc de la Carpière
- o CHALAMPE (68) – Aménagement d’une aire de loisirs
- o STRASBOURG (67) – Aménagement du parc du Heyritz (2012/2014)
- o MULHOUSE(68) – Parc urbain dans le cadre de l’aménagement du maillon sud (2010)
- o COLMAR (68) – Aménagement de la Base de loisirs de Colmar Houssen (2006/2009)
- o CERNAY (68) - Aménagement du Parc des Rives de la Thur (2004/2008)

Requalifications

- o LUNÉVILLE (54) – ANRU – Quartier Niederbronn Zola– (2012/2014)
- o CERNAY (68) – – Quartier Bel air – (2011/2014)
- o LUNÉVILLE (54) – Requalification de l’îlot Germain Charier– (2012/2013)
- o ALTKIRCH (68) - Reconversion du site industriel SIAT – (2008/2009)
- o COLMAR (68) - Aménagement d’îlots d’habitations - (2003/2009)
- o FONTAINE (90) - Aménagement de l’Aéroparc - (2007/2009)
- o MULHOUSE (68) - Aménagements paysagers de la ZAC de l’ancienne caserne Barbanègre - travaux (2004/2006)
- o ALTKIRCH (68) - Aménagement du Quartier Plessier (sur le site de la caserne) (2001/2002)
- o VICHY(03) – Requalification du quartier des ailes
- o TALANT (21) - Réaménagement des abords des îlots 2 et 4

Cimetière paysagers

- o BALDERSHEIM (68) – Aménagement de l’extension du cimetière communal
- o SCHLIERBACH – Aménagement du cimetière (2009/2010)
- o MEYENHEIM (68) – Aménagement du cimetière (2008)
- o FONTAINE (90) - Création et aménagement du cimetière (2008)
- o VILLAGE NEUF (68) – Etude préliminaire sur l’entrée du cimetière (2008)
- o RUMERSHEIM (68) - Extension et réaménagement du cimetière communal (2003/2004)

Projets de voiries, carrefours, déviations

- o LUTTERBACH (68) – Aménagement d’un carrefour giratoire
- o VICHY(03) - Aménagement du Boulevard Est
- o CHALAMPE (68) – Aménagement du carrefour-giratoire d’entrée de ville
- o RIBEAUVILLE (68) – Elaboration d’un projet urbain et paysager le long de la RD 106
- o SAVERNE (67) – Marché de conception pour l’intégration paysagère de la LGV Est T2
- o TALANT (21) – Requalification du boulevard de Troyes
- o BRISACH (68) – Aménagement de la plate-forme de l’île du Rhin
- o RETZWILLER (68) – Déviation de la RD 419

Etudes pré-opérationnelles programmation

- o LANGRES (70) – Aménagement du quartier de la citadelle – mission AMO
- o HIRSINGUE (68) - Etudes pré-opérationnelles à l’aménagement de la rue du Maréchal Delattre de Tassigny
- o NANCRAZ (25) – Etudes pré-opérationnelles à la requalification du centre bourg
- o LA BROQUE (67) – Etudes préliminaires à l’aménagement de la traversée

Parcs d'activité zones artisanales

- o DAMBACH-LA-VILLE (67) - Aménagement de la zone artisanale du Wasen
- o DAMBLAIN (88) – Aménagement du parc d’activités « Cap Vosges Damblain »
- o LA BROQUE (67) – Zone d’activités des écus

WINTZENHEIM (68)

Aménagement de la traversée et de ses places attenantes

M. d'Ouvrage	Commune de Wintzenheim (contact, M Conte DST)
Date de réalisation	2013
Mission	MOE complète
Mandataire	Céline Valance, chef de projet pour le compte d'atelier villes&Paysages
Cotraitants	EGIS France
Montant des travaux	1 900 000.-€ H.T.

La Commune de Wintzenheim, verrou historique de la vallée de Munster, pâtissait depuis de nombreuses années d'un trafic routier très intense venant contrarier la quiétude de ses habitants. En 2006, la mise en service d'un contournement routier a complètement changé la situation.

Le réaménagement de cette commune organisée jusqu'alors pour un seul type d'usager (l'automobiliste) était devenu une priorité.

Le projet de réaménagement de cette traversée s'organise

sous différentes séquences définies par leur environnement. Ces séquences s'enrichissent progressivement à l'approche de l'espace central qui regroupe l'école, la mairie, l'église et des commerces de proximité.

Le projet se base sur des principes de composition simples et efficaces. Le choix des matériaux comme celui des végétaux qui a été particulièrement soigné et réfléchi fait aujourd'hui l'unanimité au sein des habitants et des élus.



CHALAMPE (68)

Aménagement du centre du village

M. d'Ouvrage	Commune de Chalampé (contact, Mme Laemlin, Maire)
Date de réalisation	2012/2013
Mission	MOE complète
Mandataire	François Keiflin et Céline Valance, chefs de projet pour le compte d'atelier villes&paysages
Cotraitants	AUGER RAMBEAUD architectes, Colmar
Montant des travaux	1 100 000.-€ H.T.

L'enjeu principal de cet aménagement a été de redonner de la lisibilité à l'espace public. Pour ouvrir des perspectives entre les équipements publics que sont la mairie, la poste, l'école maternelle et l'église, il a fallu démolir la halle du marché et supprimer des arbres devenus trop imposants.

Le travail en équipe entre l'Architecte DPLG et l'Architecte-Paysagiste a permis d'intégrer la rénovation de l'école maternelle et de la mairie dès le départ de la conception de l'espace public.

Le revêtement de sol, de par son homogénéité a permis d'assurer un lien fort pour ce centre village. Le choix de matériaux calcaires et de granulats du Rhin permet d'associer en finesse le minéral, au végétal et à l'eau en miroir des cinq fontaines.



SAINT-DIE DES VOSGES (88)

Aménagement du parc de la NEF des cultures actuelles

Maitre d'Ouvrage	Ville de Saint-dié et EPFL
Date de réalisation	Etude 2013
Mission	MOE complete
Mandataire	BATIMENT : DWPA architectes
Cotraitants	PARC : atelier villes&paysages Cline VALANCE, chef de projet / Laurent NAIKEN, directeur des projets
Coût des travaux	690 000.- € H.T.

L'analyse du contexte était particulièrement orientée sur le fonctionnement du site, son accroche dans le quartier et ses sensibilités.

Le premier enjeu du projet réside dans le traitement de l'effet de coupure topographique. Le terrain haut et le terrain bas doivent entrer en résonance. La solution retenue ici est celle de l'iceberg : le terrain haut se désagrège sur le terrain bas sous la forme de fragments de terrain au dessin irrégulier. Ces îles à la dérive deviennent autant de supports à l'animation et

à l'agrément du parc : amphithéâtre de plein air, aire de jeux d'enfants, aire de détente, îlots boisés...

La Nef rayonne dans un parc structuré par ces îlots de tailles et de fonctions différentes. Un réseau de chemins émanant des différents points de connexion est, nord et ouest vient lier le tout.



MEYENHEIM (68)

Extension du cimetière communal

Maitre d'Ouvrage	Commune de Meyenheim
Date de réalisation	2008
Mission	MOE complète
Mandataire	François Keiflin, chef de projet pour le compte d'atelier villes&paysages
Cotraitants	/
Coût des travaux	250 000.- € H.T.

Le fonctionnement actuel du cimetière a été facilité avec de larges allées circulables qui permettent d'accéder aux parcelles maintenues engazonnées jusqu'à l'implantation future des sépultures.

La sobriété des matériaux naturels et une végétation soignée s'intègrent dans le paysage environnant dominé par l'église aux coloris doux et chaleureux à la fois. L'harmonie ainsi créée offre un cadre propice au recueillement.

Le cimetière comporte également un parvis pour l'accès piéton, un columbarium, un ossuaire et jardin du souvenir, une aire de conteneurs, un point d'eau, des bancs et corbeilles de propreté.

En associant les besoins techniques à un environnement accueillant de qualité, ce cimetière est devenu un véritable espace public.



HOCHSTATT (68)

Aménagement de la place de la Mairie

M. d'Ouvrage	Commune d'Hochstatt
Date de réalisation	2014
Mission	MOE complète
Mandataire	François Keiflin, chef de projet pour le compte d'atelier villes&paysages
Cotraitants	/
Montant des travaux	200 000.-€ H.T.

L'aménagement de la place de la mairie est la dernière étape d'un programme d'une quinzaine d'années sur la rénovation des rues centrales de la commune.

La place de la Mairie est située au carrefour de cinq rues. Le projet de réaménagement devait avant tout améliorer la sécurité et la lisibilité des flux routiers. La mairie située au milieu de la place se retrouve sur un promontoire scindant en deux fonctionnalités ses abords. La partie supérieure, qui assure l'entrée de la mairie a été réalisée en coordination avec à un ascenseur extérieur pour parfaire l'accessibilité aux services publics

situés à l'étage. Une poche de stationnement créée dans une 'dent creuse' à proximité immédiate de l'accès a permis de supprimer les stationnements adossés à la façade de la Mairie.

Un travail attentif a été apporté sur la déclinaison des matériaux et notamment du porphyre que l'on retrouve également sur les autres rues. Sur la place, il a été utilisé dans sa configuration la plus qualitative avec un dallage de porphyre qui offre une gamme chromatique évoluant de l'ocre jaune au gris en passant par le rose et le brun.



CHALAMPE (68)

Aménagement de l'entrée de bourg côté Allemagne

M. d'Ouvrage	commune de Chalampé
Date de réalisation	2010
Mission	MOE complète
Mandataire	Céline Valance, chef de projet pour le compte d'atelier villes&paysages
Cotraitants	Cabinet BEREST
Montant des travaux	1 500 000.-€ H.T.

C'est l'exemple même d'une typologie de projet souvent banal et conçu de façon purement routière.

Or, grâce à la volonté de chaque membre de l'équipe de travail, le projet a été conçu de manière sensible, simplement dans une cohérence paysagère qui offre un

écran de verdure à une fonctionnalité d'usage.

Par sa pertinence, son intégration paysagère et ses services rendus, ce projet répond par son "utilité" à l'action fondatrice de l'aménagement durable.



STRASBOURG (67)

restructuration du camping de la Montagne Verte

M. d'Ouvrage	Ville d'Illzach
Date de réalisation	2015
Mission	MOE complète
Mandataire	Ajeance architecte mandataire
Cotraitants	atelier villes&paysages Chef de projet : Céline Valance
Montant des travaux	2 100 000.-€ H.T.

A 15 minutes en tramway du centre de Strasbourg, le site de la Montagne Verte possédait un camping vieillissant et peu attractif en plein cœur d'un parc naturel urbain. Le projet de requalification a su mettre en valeur les qualités paysagères du site pour les métamorphoser en un camping 4 étoiles, nouveau lieu convivial et dynamique pour tous les amoureux du camping.

Une réflexion approfondie sur les usages, l'organisation des parcelles, les circulations, la végétation, nous a permis de concevoir un camping moderne, sensible et proche de la

nature. Cette approche a redonné vie à un espace lisible, en adéquation avec son environnement, dans lequel cohabitent plusieurs formes de campements. Tentes toile&bois, roulottes, mobile-homes et chalets sont agencés dans des espaces qui jouent entre intimité et communauté.

Tant dans le choix des matériaux que sur les plantations, nous avons établi des transitions continues entre des pôles construits avec des matériaux naturels et des ensembles de végétation existants. Le projet a intégré dans son tracé la majorité des arbres existants, héritage de l'ancien camping.



BESANÇON (90)

Aménagement de la première ligne du tramway

M. d'Ouvrage	communauté d'agglomération du Grand-Besançon
Date de réalisation	2011/2014
Mission	MOE complète
Mandataire	EGIS rail
Cotraitants	Reichen&Robert&associés, atelier Villes&Paysages, EGIS aménagement
Montant des travaux	230 M€ H.T.

<< En tant que chef de projet à l'atelier Villes& Paysages, François KEIFLIN a mené sur ce projet le rôle d'expert sur le sujet pierre naturelle et le rôle de responsable de l'ensemble de la thématique végétale. >>

La plateforme végétalisée du Tramway de Besançon est la première plateforme végétalisée de France sans arrosage automatique. A l'origine, une volonté d'économie générale a permis de modifier les habitudes constructives des plateformes des tramways français. Ainsi le nouveau concept de fixation des rails offre un contact terre/terre et non plus béton/terre à la plateforme comme c'était le cas sur les tramways de Mulhouse et de Strasbourg. Cela a permis d'envisager un nouvel angle d'études qui s'est concentré sur trois éléments : le sol, le climat et la plante. La terre devait être perméable tout en offrant une réserve utile

en eau qui soit maximale. Les précipitations ont été modélisées pour faire apparaître que les périodes de manque d'eau sur une moyenne de 4 ans nécessiteraient 4 arrosages par an (pour éviter que le sol n'atteigne son point de flétrissement et n'entraîne la mort des plantes). Les plantes choisies sont adaptées aux milieux asséchant, à la coupe et au piétinement. Le choix de plantes rustiques adaptées à leur milieu a permis d'éviter tout engrais ou produit phytosanitaires.

